LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes
Vol. 85 n°5 Saint-Boniface, du 1er au 7 mai 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Même si c'est encore tôt dans la saison, la terre est tellement sèche que tout ce qu'on va récolter, c'est de la poussière!»

Jean-Marie Simard, un agriculteur de Saint-Lazare, espère que les prochains jours apporteront de la pluie. De quoi l'été aura-t-il l'air? **Réponse à la page 6.**



photo: Pascal Dubé

De Saint-Laurent à Saint-Claude

Ti-Pierre Lagimodière, Métis de son état, mariant Caroline Kéveneur, Bretonne récemment arrivée à Saint-Laurent. Il y a là de quoi faire jaser tout un village, et même deux. Pas étonnant donc que Saint-Laurent se rende à Saint-Claude jouer *L'amour et la Passion à Saint-Laurent*! Après avoir présenté leur spectacle chez eux le 18 avril, Lucille Ducharme, Norbert Langelier, Muriel Scharf (notre photo) et les autres comédiens seront en spectacle au centre récréatif de Saint-Claude le 3 mai à 14 h.



photo: Marc-Éric Bouchard

Près de 400 jeunes des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé au tournoi divisionnaire de badminton, dont Manon Paquin et Yannick Labelle, étudiantes de 9e année au collège Louis-Riel. Résultats à la page 24.

Bristol, c'est spatial!

Dave Williams, cet astronaute canadien qui participe à une mission scientifique dans l'espace, utilise du matériel fabriqué... à Winnipeg. **Page 15.**

Prêts pour le Gala!

Comment se prépare-t-on en vue du Gala manitobain de la chanson et comment se sentent les six participants à la veille du grand soir? Rencontrez les jeunes concurrents à la **page 19.**



photo: Pascal Dubé

Alex Allard reçoit des mains de Denis Robert les clés qui lui permettront d'assurer les services en français au Service de police de la Ville de Winnipeg. Détails à la page 8.



El Niño tire vers la fin

Bel été en perspective

Après un hiver et un printemps précoce, à quoi peut-on s'attendre pour cet été? Quels seront les effets de El Niño sur la température et les précipitations de la prochaine saison? Environnement Canada prédit un été ni trop chaud, ni trop froid et des précipitations près de la moyenne.

Ce n'est pas tant le phénomène El Niño que les méthodes de prévision qui donnent des maux de têtes aux météorologistes en ce moment. «Dans les Prairies, El Niño a peu d'influence sur les variations de températures, affirme le météorologiste, Dale Marciski. Du moins, nous ne pouvons pas faire de lien direct entre El Niño et les changements climatiques.» L'effet El Niño, précise-t-il, se fait plutôt sentir au cours de la saison hivernale.

Il reste que les prévisions à long terme d'Environnement Canada sont optimistes: un été avec des températures supérieures à la moyenne et des précipitations près de la normale. «Nous devons cependant signaler que les prévisions à long terme ne peuvent pas être aussi précises que les prévisions mensuelles, prévient Dale Marciski. Les prévisions mensuelles se basent sur les mouvements des masses d'air et sur les vents en altitude. Les prévisions à long terme se basent sur des statistiques et des normales.» Dans le cas qui nous intéresse, les prévisions d'Environnement Canada s'étendent de juin à août.(1)

Il n'existe cependant pas de façon de prévoir si ce sera un été venteux. «En ce qui a trait au vent, le mieux que nous puissions faire, ce sont des prévisions d'au plus cinq jours à l'avance», explique Dale Marciski.

Les experts s'entendent cependant pour dire que El Niño s'essouffle actuellement et qu'il devrait disparaître à la fin de l'été. «Les événements météorologiques causés par El Niño diminuent en intensité, déclare Dale Marciski, ce qui laisse croire à la fin du phénomène. Il nous aura laissé l'hiver le plus doux du siècle dans les Prairies. Et même si le mois d'avril n'est pas encore terminé (au moment de l'entrevue), les données recueillies indiquent des températures supérieures à la moyenne.»

Ce qu'en disent les agriculteurs

À Saint-Lazare, les cultivateurs espèrent voir arriver les précipitations au cours des prochains jours, voire les prochaines semaines. «Même si c'est encore tôt dans la saison, la terre est tellement sèche que tout ce qu'on va récolter c'est de la poussière, lance Jean-Marie Simard. Il est tombé cinq pouces d'eau l'été dernier et la terre a vite absorbé le peu de neige tombée cet hiver.»

Même si les terres sont prêtes pour les travaux printaniers, les agriculteurs doivent retenir leurs élans. «On attend la pluie pour semer, ajoute Jean-Marie Simard. J'ai des voisins qui avaient commencé, mais ils ont décidé d'arrêter. On n'est même pas certain que la graine va lever tellement c'est sec!»

Dans la Montagne, les producteurs n'ont pas ce problème. Les travaux devraient débuter cette fin de semaine pour la majorité d'entre eux. «Moi, j'attends encore un peu, raconte le producteur d'Haywood, Denis Dufault. Mais je sais qu'il y a en a certains qui ont commencé à Saint-Claude. On a eu pas mal de pluie en avril et plus de neige qu'à Winnipeg et ailleurs en province.»

Les conditions actuelles facilitent le travail des producteurs. «C'est certain qu'une bonne petite pluie ferait notre bonheur, mais il y a suffisamment d'humidité dans le sol présentement, prétend-t-il. Sous la surface, les six ou sept pouces d'eau qu'on a reçus en octobre et les pluies d'avril font qu'il y a encore de la boue. Les terrains sèchent rapidement cependant.»

Rien de comparable à l'an dernier, fait-il remarquer. «On est encore deux à trois semaines en avance sur l'an dernier et il est encore très tôt dans la saison, ajoute Richard Gagnon. D'habitude, les cultivateurs sèment dans la boue. J'ai confiance qu'on va avoir un bel été. Mais pas trop pour brûler les fleurs de canola!»

Pascal DUBÉ

(1) Les températures moyennes pour la période de juin à août sont d'un maximum de 25° Celcius et un minimum de 12° la nuit. Les précipitations moyennes sont d'environ 300 millimètres pour la même période.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1–800–2OPSCOM (613) 241–5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Sainte-Agathe

De l'espoir dans l'air pour les expropriés

«Nous ne sommes pas des braillards. Nous voulons simplement être traités avec respect et dignité.» Voilà le message que lançent les résidants de Sainte-Agathe qui habitent sur le chemin de la digue et qui attendent depuis un an qu'on leur dise quelle compensation ils auront parce qu'ils doivent être expropriés.

Les évaluateurs de la Province viennent tout juste de compléter l'évaluation de leur propriété. Mais aucun propriétaire n'a encore reçu d'avis officiel d'expropriation, bien qu'on leur ait demandé l'automne dernier de cesser tout travail de rénovation.

Mais il y a de l'espoir dans l'air. La Province et la Municipalité seraient sur le point de s'entendre sur une mesure qui permettrait de régler le cas des futurs expropriés même si les négociations sur la digue se poursuivent.

Selon le directeur des ressources hydriques de la Province, Steve Topping, le gouvernement explore la possibilité de signer l'entente concernant le financement de la digue, en ajoutant un amendement qui permettrait de régler plus tard la part que devrait verser la Municipalité. «Cette option, indique-t-il, nous permettrait de commencer la construction de la digue et l'achat des propriétés. Nous espérons avoir réglé la situation d'ici quelques semaines.»

Les nouvelles digues autour de Grande Pointe, de Sainte-Agathe et dans le nord de la municipalité de Ritchot seront financées par les trois paliers de gouvernement. Le fédéral et provincial couvriront chacun 45 % de la facture, tandis que la Municipalité absorberait les 10 % restants. Ritchot prévoit imposer une taxe spéciale aux résidants des villages endigués pour l'aider à assumer cette charge supplémentaire.

Cette taxe spéciale s'élèverait à environ 300 $ par an pendant 20 ans dans le cas de Sainte-Agathe, ce qui représente une somme importante pour les sinistrés.


photo: Anie Cloutier

«Nous ne sommes pas des braillards. Nous voulons simplement être traités avec respect et dignité», lancent les résidants de Sainte-Agathe.

La Municipalité de Ritchot tente donc de négocier à la baisse sa contribution. Cette initiative, bien reçue par la majorité des résidants de Sainte-Agathe, a cependant pour effet de retarder l'expropriation.

«Depuis le début, le gouvernement nous dit qu'il ne peut pas aller de l'avant avec notre cas avant de s'entendre sur le 10 % avec la Municipalité, explique Janice Palmer. Nous on dit: pourquoi ne pas s'occuper des gens d'abord et des finances plus tard?» «Si au moins on nous donnait une estimation de ce qu'on recevra en compensation, souligne Jill Gamblin,on serait en mesure de planifier notre avenir, de chercher une nouvelle maison.»

«On dirait que tout le monde a l'impression qu'on pousse la Municipalité à signer une entente rapidement avec le gouvernement simplement parce qu'on veut nos compensations», lance Paul Bosc. «Nous avons des amis et des voisins à Sainte-Agathe, explique Jill Gamblin. Nous ne souhaitons pas que les résidants de Sainte-Agathe aient à payer une taxe spéciale.»

Anie CLOUTIER

Commission manitobaine de l'eau

Les recommandations font leur chemin

Contre toute attente, la Commission manitobaine de l'eau a pris la liberté de dévier de son mandat et de recommander au gouvernement de réexaminer les programmes de compensation financière aux sinistrés. Le rapport intérimaire de la Commission, déposé le 23 avril, émet en effet deux recommandations sur le sujet, en plus de 33 autres portant sur différents aspects de l'inondation de 1997.

«Nous proposons au gouvernement de revoir ses programmes d'aide pour qu'ils soient prêts à l'avance lorsque viendra une autre inondation, explique le commissaire Florent Beaudette. On sait que ce n'est pas dans notre mandat de parler des compensations, mais on s'est sentis obligés de le faire parce que c'est un des points majeurs qui est ressorti lors des rencontres publiques.»

Très attendu par les autorités et les résidants concernés, le rapport a été accueilli favorablement de part et d'autre. Il a été rédigé d'après différentes entrevues privées et publiques effectuées par la Commission l'automne dernier. «Je crois que la Commission a fait un très bon travail jusqu'à maintenant, a commenté la présidente du Comité de résidants du nord de Ritchot, Laurie Allen, deux heures à peine après le dévoilement du rapport. D'après les recommandations, je crois qu'elle a bien écouté les sinistrés. Maintenant, nous exhortons le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour répondre aux recommandations et corriger la situation.»

Le gouvernement a déjà entrepris des mesures correctives depuis l'été dernier, fait remarquer le ministre des Ressources naturelles, Glen Cummings. Par exemple, du personel a été ajoutée à l'équipe de prévision des inondations qui, l'an dernier, ne comprenait qu'une seule personne. «C'est une mesure très importante, indique Florent Beaudette. La personne responsable de ce département est très compétente, mais il aurait suffi qu'elle tombe malade ou qu'un autre pépin arrive pendant l'inondation pour qu'on soit très mal pris.» Le gouvernement a aussi commencé l'entretien et la modernisation des infrastructures de protection contre les inondations, une autre recommandation majeure du rapport.

Les autres recommandations du rapport portent entre autres sur l'importance d'instaurer un soutien accru pour la surveillance des eaux, d'appliquer la loi concernant l'utilisation des terres et de créer un bureau central servant à recueillir des données qui seraient par la suite mises à la disposition des municipalités. La Province devrait élaborer un outil de modélisation permettant de déterminer l'impact des nouvelles structures sur les niveaux et l'écoulement des eaux et mettre au point un modèle de prévision des inondations.

La Commission a jugé approprié de déposer un rapport intérimaire afin de permettre au gouvernement de faire suite le plus tôt possible aux diverses recommandations. Cependant, le rapport final, dont le dépôt est prévu en juin, comportera d'autres informations qui sont certainement les plus attendues par les résidants de Sainte-Agathe et Grande Pointe. En effet, ce rapport devrait déterminer avec exactitude la responsabilité du gouvernement en ce qui concerne l'inondation de ces deux régions. Des ingénieurs, embauchés par la Commission, procèdent actuellement à une étude cherchant à déterminer les conséquences de la gestion des opérations du canal de dérivation de la rivière Rouge et la digue de Brunkild.

Carole THIBEAULT

ÉDITORIAL

Un an après...

Ah! que le printemps a changé... L'an dernier à cette date, Sainte-Agathe avait été inondée. Aubigny aussi. Le sud du Manitoba était évacué. Les hélicoptères de l'armée survolaient la mer Rouge à toute heure du jour et de la nuit. Dans les villages endigués, quelques courageux veillaient au grain et s'assuraient que les digues tiennent le coup. Winnipeg tremblait, les yeux tournés vers la digue de Brunkild, en espérant que cet ouvrage assez extraordinaire suffise à retenir les eaux. Et la rivière Rouge s'emparait d'un territoire immense comme si de rien n'était. Comme si c'était son droit. Comme si nous n'y avions pas, nous, installés nos pénates depuis belle lurette.

Un an plus tard, l'heure est aux souvenirs pour certains, mais pas vraiment encore aux bilans. Et pour d'autres, le cauchemar se poursuit, prenant des tournures inattendues, se révélant sous la forme de moisissures envahissant les maisons ou encore de compensations qui tardent à venir, un an plus tard.

Ainsi, pourquoi, à Sainte-Agathe, n'a-t-on pas réglé le cas des futurs expropriés? Pourquoi a-t-il fallu attendre presque un an avant que des évaluateurs ne viennent visiter les propriétés? Tandis que la Municipalité et la Province argumentent sur la part que chacun devra payer pour la nouvelle digue, pourquoi des résidants qui de toute façon devront céder leur terrain doivent-ils être au milieu d'une tourmente politique, eux qui ont déjà vécu suffisamment de tourments?

La semaine dernière, la Commission de l'eau a émis un rapport intérimaire qui comporte des recommandations portant sur la question des compensations, même si l'examen de ces programmes ne faisait pas partie de son mandat. C'est qu'il est bien difficile de ne pas en parler, les programmes de compensation et la vitesse de réaction du gouvernement étant au centre des préoccupations des sinistrés et des citoyens.

L'autre grande préoccupation, c'est la capacité des intervenants à gérer une inondation, ce qui veut dire leur capacité à en prévoir sa venue et son importance, ainsi que son impact sur les terres et villages environnants.

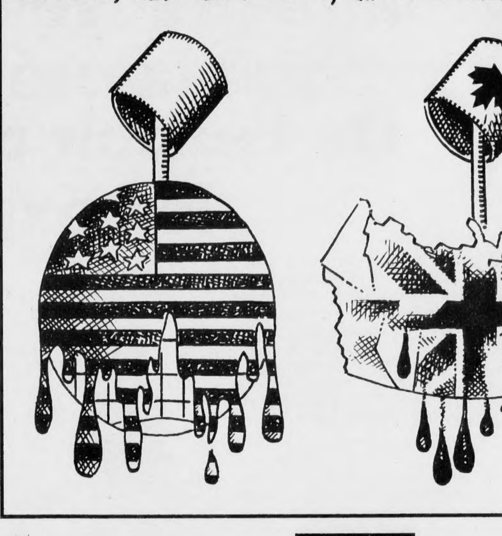
Là-dessus, d'ailleurs, il faudra attendre quelques mois avant de savoir quels effets exacts la digue de Brunkild et la gestion du canal de dérivation de la Rouge auront eu sur la montée des eaux dans les régions de Sainte-Agathe et Grande Pointe, par exemple.

Un an après l'inondation de 1997, les Manitobains peuvent revoir à la télé les images tournées l'an dernier, des images révélatrices d'un courage et d'une solidarité sans pareils. Mais bon nombre des questions qui se posaient alors restent toujours sans réponse. Pour dresser un véritable bilan de l'inondation du siècle, il faudra attendre encore.

Sylviane LANTHIER

Des livres et des gagnants

Rose Dandeneau, Céline Fillion, Léo Girard, Pierrette Ménard et Lise Hudon-Bonin ont gagné les livres et les roses dans le cadre du concours célébrant la Journée mondiale du livre, organisé en collaboration avec CKSB. Encore merci à nos partenaires: La Boutique du livre, la librairie À la page, les Éditions du Blé et l'Alliance française.



Lettres

Il faut savoir ce qu'on cherche

Madame rédactrice,

Ce que j'aimerais partager dans ce texte sera peut-être utile à quelques lecteurs.

Il y a quelques années, comme professeur dans une école secondaire française du Manitoba, j'ai vécu une expérience pour moi inoubliable. À mon arrivée, j'ai découvert que les élèves, qui ne voulaient rien entendre au français, avaient un talent et un intérêt pour la chanson et le théâtre. La deuxième année nous avons donc préparé ensemble une «soirée française» pour les mois de mai. Le succès fut tel que l'attitude des élèves avait complètement changé. Ils étaient maintenant fiers de parler et de chanter en français. Ils avaient enfin fait contact avec une partie importante de leur identité.

Cette expérience, je l'ai partagée avec Gilles Vigneault que j'appelle «le doyen» dans le texte ci-joint. Je suis persuadé qu'à moins que les organisations francophones réussissent à faire vibrer une corde chez les gens de leur communauté, on perd peut être son temps malgré tous ses efforts:

Au cours des deux dernières années j'ai voyagé dans le Canada d'une île à l'autre. Dans la plupart des communautés francophones que j'ai visitées j'ai pu reconnaître notre parenté linguistique et culturelle.

J'ai été témoin des efforts courageux des francophones de l'Ouest pour maintenir leur identité. J'ai vu leur progrès et la création d'un conseil scolaire à eux, qui leur permet de gérer, à leur façon, l'éducation de leurs enfants.

J'ai participé au Festival du Voyageur à Saint-Boniface, cette grande rencontre historique et culturelle, qui sait si bien réchauffer en plein cœur de l'hiver, par sa joie de vivre.

Que de fois je me suis senti ému en visitant les petites communautés vibrantes et fières de la chère Acadie. Sans fanfare elles rendent hommage à leurs ancêtres de l'époque douloureuse. Ils seraient aujourd'hui fiers du chemin parcouru depuis.

En visitant des communautés québécoises j'ai réalisé ce qui peut faire la grandeur du Canada. Le Québec a un certain savoir-vivre et le Canada anglais a un certain savoir-faire. Avec ces deux qualités comment le Canada ne serait-il pas le plus beau pays du monde?

Dans ma recherche de ce qui peut le mieux témoigner et promouvoir notre héritage culturel, j'ai même fait une courte visite chez le doyen de la chanson québécoise. C'est peut-être en visitant le personnel et les membres de l'Association francophone de Campbell River sur l'île de Vancouver que j'ai trouvé la réponse la plus satisfaisante. Comme nulle part ailleurs, je me suis aussitôt senti chez moi, comme parmi des ami(e)s de toujours. Je suis fier d'être devenu membre. L'accueil est peut être l'élément clé du succès d'une organisation francophone. Après tout, la langue n'est peut être qu'un simple outil de communication qui n'a toute sa valeur que par ce qu'elle apporte avec elle de richesse de culture personnelles, de traditions, d'identité même. Il faut d'abord renforcer les liens d'identité des francophones et leur communauté.

Il faut offrir une atmosphère d'amitié, de joie de vivre, pour que les gens puissent se dire: «Ici on se sent bien ensemble». En fin de compte, ce qui reste de plus important après toute activité culturelle, c'est le souvenir du contact humain, de l'amitié partagée. On peut alors se sentir bien d'être à aider sa communauté parce qu'on reçoit tellement d'elle et on en fait si bien partie.

Au cours de mes voyages j'ai trop souvent été reçu par une bureaucratie «en plaque» qui semblait avoir depuis longtemps oublié sa raison d'être. On semblait me dire: «Nous avons tant de dossiers importants à travailler que nous n'avons pas de temps pour vous». Le manque de stationnement et de lieux d'accueil sont des indicateurs des priorités.

C'est à chaque communauté francophone de chercher ses solutions. Sans impliquer leurs membres d'une façon significative et personnelle comment espérer qu'ils s'intéressent et s'impliquent? Il faut trouver la corde qui les fait vibrer. Il y a tant de richesse à découvrir et à partager. À chaque communauté de trouver comment y parvenir. Mais… il faut d'abord le vouloir.

Raymond Painchaud
Winnipeg
Le 18 mars 1998

Les francophones nous appartiennent

Madame la rédactrice,

Au nom du Comité régional urbain (CRU) de la Division scolaire franco-manitobain (DSFM), je voudrais répondre à l'article qui a paru dans *La Liberté* la semaine du 28 mars au 3 avril 1998, intitulé «À qui appartient la phase d'accueil?».

Monsieur Jean-Vianney Auclair a noté que la phase d'accueil aurait ses limites (3 ans) au niveau du financement et qu'avec ce programme, les écoles françaises ont un avantage sur les écoles d'immersion.

Les représentants du CRU tiennent à signaler leur désaccord et mécontentement vis-à-vis les commentaires de Monsieur Auclair et qu'ils déplorent que de tels commentaires ont été faits par un fonctionnaire de la Province.

Le Bureau de l'éducation française a produit un document pour un programme qu'il connaît mal ou peu. Le comité consultatif de ce document date même d'avant les débuts de la DSFM! Donc, quelles données ont été utilisées pour y arriver à une limite de financement de trois ans?

Les commentaires de Monsieur Auclair vis-à-vis la compétition entre les programmes de français et d'immersion pour recruter des élèves démontrent que le BEF se sent pris entre ces deux programmes. C'est peut-être le temps d'en lâcher un! C'est clair pour nous. Il n'y a pas de conflit. Les jeunes francophones nous appartiennent et nous continuerons à les rapatrier selon notre droit de le faire. La phase d'accueil est un moyen efficace de les rapatrier.

Le document qui traite de notre phase d'accueil et les commentaires de Monsieur Auclair ont servi à aliéner la DSFM. Le BEF devrait s'excuser et retirer son document pour ensuite entrer en discussion avec la DSFM afin d'établir des lignes directrices pour la phase d'accueil.

Le président du
Comité régional urbain
Donald Tougas
Le 17 avril 1998

Fédération provinciale des comités de parents

Il faut faire preuve de solidarité, indique la présidente

Solliciter l'appui officiel d'organismes de la communauté pour l'école indépendante de Saint-Claude, redéfinir les rôles et responsabilités des comités de parents, élaborer un plan provincial en éducation et démontrer l'inconstitutionnalité de la Loi scolaire du Manitoba: voilà les principaux projets que compte réaliser la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) en 1998-1999.

«Financer l'école de Saint-Claude nous demande beaucoup d'énergie, a indiqué Diane Dornez-Laxdal lors de l'assemblée générale annuelle de la FPCP, tenue le 23 avril à Saint-Boniface. Il fallait aller chercher 50 000 $ avant le 30 juin et nous n'avons reçu que 18 000 $ de donateurs. Nous devrons donc aller chercher la différence dans nos propres fonds. C'est une dépense qu'on n'avait pas prévue. Si cette année on a l'argent dans notre caisse, c'est simplement parce qu'un employé nous a quittés et qu'on a choisi de ne pas le remplacer.»

Le président du comité de parents de l'école de Saint-Claude, Maurice Hince, se dit déçu du manque d'appui financier de la communauté envers le projet d'école indépendante. «On s'attendait à des dons d'organismes francophones de la province, indique-t-il. Ces dons ne sont pas venus; c'est décevant.»

Maurice Hince regrette également le manque d'appui moral des organismes francophones envers le projet d'école indépendante. «Nous avons été vraiment déçus du fait que la Société franco-manitobaine (SFM) ne se soit pas prononcée en faveur de l'école indépendante de Saint-Claude. Une simple lettre d'appui nous aurait suffit. Je crois que la communauté francophone est un peu divisée sur la question. Des gens pensent qu'on est fou, qu'on devrait simplement prendre l'autobus, aller à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes et ça serait fini là. Ils ne comprennent pas qu'on essaye de ranimer notre communauté francophone à Saint-Claude et ce n'est pas en prenant l'autobus qu'on va faire ça.»

La FPCP a entamé des pourparlers avec le ministère de l'Éducation et sollicité l'appui moral et financier d'organismes comme la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et la SFM. Ces discussions vont bon train, estime le président directeur-général de la SFM, Daniel Boucher.

«Même si on appuie le principe à 100 %, on avait beaucoup de questions par rapport à l'école indépendante de Saint-Claude. Quand des parents posent un geste courageux comme celui-là, quelles sont les conséquences sur le reste du système d'éducation française au Manitoba? On a déjà de la misère à financer le système tel qu'il existe! La question de Saint-Claude se situe dans une plus grande problématique: celle du financement de la DSFM», indique Daniel Boucher.

«La communauté francophone devrait faire front commun dans le cas de Saint-Claude, indique Diane Dornez-Laxdal. Le problème, c'est que tout le monde n'a pas dit: oui, on s'en va chercher un droit constitutionnel et donc on doit appuyer Saint-Claude. Si on a un manque à gagner de 32 000 $, c'est en partie parce que les leaders de la communauté franco-manitobaine ne se sont pas positionnés clairement en faveur de Saint-Claude. Les gens n'ont pas su de quel bord aller. Ils ont hésité à donner de l'argent par peur de trahir quelqu'un en appuyant l'école indépendante de Saint-Claude.»

Les parents de Saint-Claude se sont par ailleurs vu remettre la plaque de la Commission nationale des parents francophones. Cette plaque est remise annuellement à une personne ou un groupe qui a contribué de façon significative à l'éducation française dans sa province. «Ça m'a vraiment fait chaud au cœur d'entendre les applaudissements des parents lors de la remise de la plaque, indique Maurice Hince. Ça m'a démontré qu'on avait l'appui de la communauté francophone.»

Anie CLOUTIER

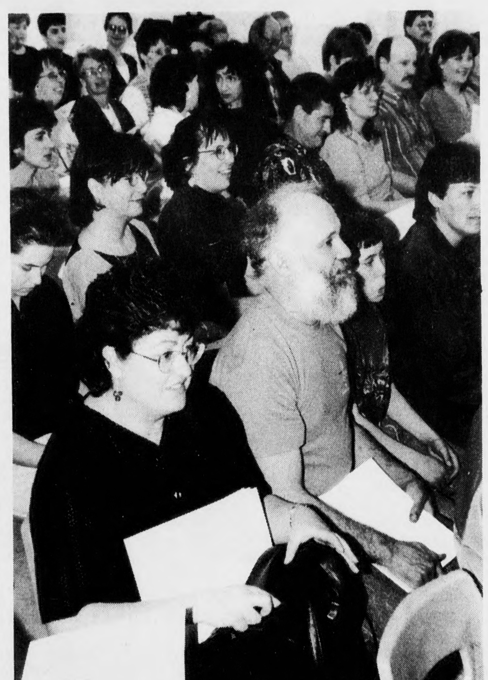


photo: Anie Cloutier

La cinquantaine de membres présents lors de l'assemblée générale annuelle de la FPCP ont également adopté quelques modifications aux statuts et règlements.

Saint-Claude

L'école indépendante fera-t-elle partie de la DSFM?

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui a jusqu'ici refusé d'ajouter une école française à Saint-Claude à moins que la Provine n'en assure le financement, pourrait revoir sa position. Au moment d'écrire ces lignes, deux commissaires de la région ouest se préparaient à déposer un avis de motion le 29 avril.

L'avis de motion, qui est en faveur de la prise en charge de l'école de Saint-Claude par la DSFM dès l'automne prochain, sera débattu lors de la prochaine rencontre des commissaires. Comme l'indique le conseiller Antonio Simard, «les parents de Saint-Claude ont investi beaucoup d'efforts dans leur école. Ils ont prouvé qu'ils étaient déterminés. On ne peut pas les laisser tomber.»

Il y a deux ans, explique-t-il, la DSFM a revendiqué sans résultat un financement supplémentaire auprès de la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, pour établir l'école de Saint-Claude. «Il faut maintenant faire quelque chose pour ces jeunes-là.»

Si cette motion était adoptée, cela constituerait un revirement significatif de la part des commissaires «On était d'accord avec la mise sur pied d'un programme français à Saint-Claude il y a deux ans, rappelle le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, mais on avait décidé de ne pas avancer avec le projet avant d'obtenir un financement supplémentaire de la part de la ministre de l'Éducation.»

Pour le président du comité de parents de Saint-Claude, Maurice Hince, cet avis de motion est un pas dans la bonne direction. «Jusqu'à présent, notre stratégie a été d'attendre que la Province finance un programme français à Saint-Claude. Mais nous nous rendons compte qu'il est temps de changer de stratégie. Les intervenants doivent tous faire front commun pour faire avancer le dossier.»

Anie CLOUTIER

De choses et d'autres

Dans un autre ordre d'idée, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a créé l'an dernier trois nouveaux Mini-centres CRÉE à Lorette, Laurier et Île-des-Chênes, ce qui porte à 13 le nombre de Mini-centres CRÉE.

La cinquantaine de parents présents ont également profité de l'assemblée générale annuelle pour élire un nouveau conseil d'administration.

Ce dernier est maintenant composé de Diane Dornez-Laxdal, Aline Campagne, Christiane Raby, Denis Filion, Jacques Trudeau, Diane Martel, Paulette Morrisey, Louise Cooney et de Donald Gauthier. Deux postes restent à combler pour les régions sud et l'est.

A. C.

Projet de loi sur Louis Riel

L'Union nationale métisse et la famille embarquent!

L'Union nationale métisse a appuyé le principe de l'ébauche du projet de loi qui vise à innocenter et commémorer Louis Riel. Cette position vient s'ajouter à celle de la famille Riel qui avait annoncé sa leur position plus tôt ce mois-ci.

L'Union est d'avis que c'est le gouvernement qui devrait déposer le projet de loi. La famille Riel est d'acord avec cette position. «Le gouvernement canadien doit reconnaître son erreur et il doit s'excuser, affirme un autre descendant de la famille Riel, Léo Teillet. Ils ont tenté d'éliminer le peuple métis et c'est pourquoi nous exhortons le gouvernement à faire le premier pas dans la reconnaissance de ses responsabilités en prenant à son compte l'avant-projet de loi.»



photo: Pascal Dubé

La famille Riel a pour une première fois été réunie grâce à une ébauche de projet de loi pour réhabiliter Louis Riel comme père de la Confédération.

La famille Riel a défini sa position officielle face à un éventuel projet de loi concernant l'exonération de Louis Riel. «Tout projet de loi doit reconnaître l'apport de notre ancêtre à la nation métisse, à la création du Manitoba et à la place qu'occupe le Manitoba au sein de la fédération canadienne, indique Joseph Riel. La loi devrait aussi reconnaître expressément que Louis Riel a été accusé, déclaré coupable et exécuté à tort. Sa déclaration de culpabilité doit être annulée et son innocence doit être proclamée.»

L'ébauche de projet de loi est d'ailleurs la première à impliquer de façon directe la famille Riel (1).

«C'était la première fois que l'on se rencontrait pour discuter de ce que nous voulions de la part du gouvernement, mentionne Joseph Riel. Cette réunion nous a permis de tisser des liens et nous allons entreprendre des recherches généalogiques pour tenter de retracer tous les descendants de Louis Riel. Ce fut un moment important pour notre famille et nous n'allons pas nous arrêter là.»

Lors de la rencontre familiale, un comité de suivi a été formé. Sont membre de ce comité: Joseph Riel, Léo Teillet, Jean Teillet, Augustine Abraham, Lucienne Vouriot, Ghislain «Stach» D'heilley et France Lemay.

Pascal DUBÉ

(1) La famille Riel est composée des descendants des frères et des soeurs de Louis Riel: Octavie Lavallée, Eulalie Gladu, Joseph Riel et Alexandre Riel.



photo: Pascal Dubé

Gérald et Jean quittent contents

Gérald Dureault et Jean Gisiger ont été honorés pour leur contribution au syndicat des enseignants, lors de l'assemblée annuelle des Éducatrices et éducateurs franco-manitobains (EFM) qui a eu lieu le 22 avril. Les délégués ont également rempli un questionnaire leur permettant de donner leur avis sur les recommandations du rapport Scurfield, qui propose d'importants changements aux conditions de travail des enseignants.

Comme l'indique la présidente réélue, Pauline Charrière, la prochaine année sera chargée pour les EFM. «Avec le dépôt prochain du rapport du juge Chartier sur les services en français, les suites au rapport Scurfield et les compressions au Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), c'est un travail de tous les jours de garder les membres informés et de sensibiliser la population aux difficultés que nous rencontrons.»

Le Babillard

BRANDON

➜ ***Soirée meurtre et mystère le 8 mai*** à la salle de l'église Saint-Augustin. Coût: 20 $. Prière d'acheter vos billets à l'avance. Renseignements: Annie Drainville au 726-8470.

SAINT-CLAUDE

➜ Le Club de théâtre de Saint-Laurent monte la pièce ***L'Amour et la passion à Saint-Laurent,*** le dimanche 3 mai à 14 h au Centre récréatif de Saint-Claude. Billets: 6 $ adultes et 3,50 $ 10 ans et moins. Renseignements: Louise au 379-2838.

SAINT-NORBERT

➜ ***Vente d'artisanat pour la Fête des mères*** le samedi 2 mai de 10 h à 16 h à l'aréna de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina). Renseignements: Denise Balcaen au 261-9883.

EN VILLE

➜ Finale de ***Quelques arpents de pièges*** le 1er mai au Canot (237-7692). ➜ ***Festivale de la chanson française*** le 9 mai à 20 h au Pantages Playhouse Theatre (233-7423). ➜ ***Festival des vidéastes du Manitoba*** le 14 mai (Jean-Marc Ousset au 788-3243). ➜ La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba vous invite à un ***grand rassemblement préscolaire le mercredi 13 mai de 9 h 30 à 13 h 30 au Musée des enfants.*** Au programme: peinture sur le visage, saynètes, jeux, bricolages et spectacle de Jacques Chénier. Coût: 3 $, enfants de 3 ans et plus. (237-9666).

AUBAINES ET TROUVAILLES

➜ ***Vente bric-à-brac le 3 mai de 9 h à 13 h*** au Centre communautaire du Précieux-Sang (200, rue Kenny). Les profits seront versés au mouvement des scouts et guides.

AU FÉMININ

➜ L'***Entre-temps des Franco-Manitobaines*** est maintenant en mesure d'accueillir des femmes victimes de violence ainsi que leurs enfants (925-2550 ou 1 800 668-3836). ➜ ***Dîner rencontre pour les femmes d'affaires franco-manitobaines*** tous les derniers mercredis du mois à 12 h au Club LaVérendrye (Mona au 233-8997). ➜ Pluri-elles anime un ***groupe de partage*** qui se rencontre au Centre de ressources de Windsor Park tous les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30. Service de garde offert gratuitement.Inscriptions: 233-1735. ➜ ***Groupe de soutien et d'information*** de Pluri-elles les jeudis soirs de 19 h à 21 h. Prochain thème abordé: ***Explorons nos passe-temps*** (du 14 au 28 mai). Renseignements et inscriptions: 233-1735 ou 1 (800) 207-5874.

EMPLOIS D'ÉTÉ

➜ Les ***Centres de ressources humaines pour jeunes étudiants*** ouvrent leurs portes le 4 mai. Renseignements: 983-5520.

PASTORALE

➜ ***Les camps d'été Bonne Nouvelle sont de nouveau offerts cette année à l'École catholique d'évangélisation.*** Les camps en français ont lieu aux dates suivantes: 5 au 10 juillet (13 à 15 ans); 19 au 24 juillet (11 à 12 ans); 2 au 7 août (8 à 10 ans); 4 août (5 à 7 ans) et du 14 au 16 août (16 ans et plus). Coût: 125 $ (347-5396). ➜ La ***Marche pour Jésus*** se tient le 30 mai. Le rendez-vous est donné à 13 h au Palais législatif. ➜ ***Rencontre provinciale et diocésaine de Développement et paix le 9 mai*** de 8 h 45 à 15 h 30 au 190, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface. Thème: Effacer ou diminuer le fardeau de l'endettement des pays du Tiers-Monde dans le contexte du jubilé de l'an 2000 (269-7638). ➜ L'***École catholique d'évangélisation*** de Saint-Malo offre un programme de formation spirituelle d'un an débutant en septembre 1998. Renseignements: 347-5396.

CONFÉRENCES

➜ ***Santé en français*** célèbre son cinquième anniversaire le mercredi 6 mai à 12 h au Club LaVérendrye. Conférenciers invités: Victor Goldbloom, pédiatre et commissaire aux langues officielles ainsi que Darren Praznik, ministre manitobain de la Santé. Admission: 20 $ (237-9879). ➜ Dans le cadre de sa série ***En paroles et en gestes: portraits de femmes au Manitoba français,*** Réseau présente le 21 mai une conférence de Luc Côté intitulée: Un refus de la modernité? Les pages féminines dans la presse franco-manitobaine entre 1880 et 1930 (237-4500).

RÉUNIONS ANNUELLES

➜ L'association ***MESS'AJE-Manitoba*** tiendra sa 16e AGA le vendredi 8 mai à 17 h au Centre de Pastorale (622, avenue Taché, porte B). Conférencier: Mgr Albert Fréchette. Renseignements: Marie au 237-6438 ou Marguerite au 233-1880. ➜ L'AGA de l'***Alliance française*** se tient le 12 mai à 17 h 30. Les candidatures au CA doit parvenir au comité de nomination au plus tard le 28 avril. ➜ La ***Société historique de Saint-Boniface*** tient son AGA le 28 mai à 19 h au CCFM (Alfred Fortier au 233-4888).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Hôpital général Saint-Boniface

Le régime de la méga cuisine

Le conflit qui oppose depuis plusieurs mois les employés de cuisine des neuf hôpitaux de Winnipeg et Urban Shared Services Corporation (USSC) vient de monter d'un cran. En effet, une centaine d'employés de la cuisine de l'Hôpital général Saint-Boniface ont reçu le 27 avril leur avis officiel de mise à pied. Ces licenciements s'insèrent dans le cadre de la réorganisation de la production et de la distribution des repas aux patients tel que prévu par Urban Shared Service Corporation. (1)

Des 109 personnes affectées, 36 ont accepté de quitter volontairement leur poste. Les autres ont été réaffectés à d'autre postes au sein de l'Hôpital où à la nouvelle méga cuisine.

«Il y a en beaucoup qui ne savaient pas où se placer, indique le chef cuisinier, Marcel Blanchette. Ils m'ont offert un poste à la buanderie, mais je ne veux pas aller là! C'est le prochain service à être centralisé. Si je reste à la cafétaria, c'est la même chose. Ils peuvent bien décider dans un an de la transférer à USSC et il va falloir tout recommencer. Et encore, je ne suis pas si mal parce que j'ai de l'ancienneté. Mais j'en connais plusieurs qui ont choisi de quitter parce qu'ils savaient bien qu'il n'y aurait pas de poste ailleurs pour eux. Ils n'avaient pas l'ancienneté et se seraient fait "bumper".»

Comme l'indique un autre employé de la cuisine, Bernard LeBlanc: «J'ai 13 ans d'ancienneté à l'Hôpital. Si j'avais quitté volontairement on m'aurait donné 22 semaines de paye. J'ai deux enfants à nourrir. Je ne peux pas refaire ma vie avec 22 semaines de paye! Et pour moi, choisir d'aller travailler à la cuisine centrale, c'est comme sauter dans l'eau sans vérifier s'il y a une roche. Tout ce qu'on sait sur les conditions de travail c'est notre "shift"!»



Archives La Liberté

Marcel Blanchette (ici à gauche): «Quand il n'y a plus d'espoir, les gens ne sont plus attachés à leur ouvrage.»

Toute cette incertitude et les tensions qu'elle engendre ont un effet démotivant sur les employés, souligne Marcel Blanchette. «Le monde se fiche de leur ouvrage parce qu'ils savent qu'au bout il n'y a rien, indique-t-il. Quand il n'y a plus d'espoir, les gens ne sont plus attachés à leur ouvrage. C'est pareil pour les employés de la buanderie et pour ceux du magasin qui sont les prochains sur la liste.»

Le syndicat garde espoir

Mais pour les représentants syndicaux, rien n'est encore définitivement perdu. «On peut toujours renverser la vapeur, lance Bernard LeBlanc. Les gens ne sont pas encore partis et le projet a déjà un mois et demi de retard.» L'entrée en fonction de la méga cuisine de 34 000 pieds, qui devait se faire en août, ne se fera finalement pas avant le mois de novembre.

Comme l'indique le porte-parole des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, Jim Sanfort: «Nous espérons toujours que le gouvernement changera d'idée. Nous avons l'appui de l'opinion publique qui s'oppose en très grande majorité à ce que les patients reçoivent une nourriture congelée et réchauffée. Nous misons également sur l'appui des commerçants du Manitoba. En effet, la compagnie embauchée pour gérer la méga cuisine, Versa Foods, importe tous ses ingrédients de l'Ontario. Nos commerçants ont donc beaucoup à perdre si le projet va de l'avant.»

Dans l'espoir de renverser la vapeur, le syndicat se prépare donc à proposer une solution de rechange à USSC. «Nous proposons de garder ouvertes les cuisines de l'Hôpital général Saint-Boniface et du Centre des sciences de la santé, ce qui représente la moitié des lits de Winnipeg. Saint-Boniface désservirait les trois hôpitaux à proximité (Concordia, Victoria et River View), tandis que le Centre des sciences de la santé désservirait les quatre autres.»

Ce compromis permettrait de réaliser des économies d'échelle mais entraînerait la perte de quelques emplois, avoue Jim Sanford. «Il y aurait cependant significativement moins d'emplois perdus que ce que propose USSC. Notre plan nécessite aussi beaucoup moins d'aller/retour entre l'endroit où est préparé la nourriture et l'endroit où elle est consommée puisque les deux plus gros hôpitaux garderaient leur cuisine. Nous planifions aussi n'utiliser que des produits frais achetés de producteurs locaux.»

Le syndicat s'affaire actuellement aux derniers calculs et devrait présenter le plan sous peu.

Anie CLOUTIER

(1) Urban Shared Service Corporation souhaite centraliser la production des repas aux patients de tous les hôpitaux de Winnipeg. Un centre de production et de distribution de 21 millions $ est d'ailleurs présentement en construction dans le parc industriel de Saint-Boniface.

Projet de porcherie à Saint-Labre

Les résidants obtiennent deux semaines de sursis

Les résidants de la municipalité rurale de Piney, qui s'opposent à la construction d'une porcherie aux abords du village de Saint-Labre, ont reçu un sursis de deux semaines pour plaider leur cause. Les conseillers municipaux qui devaient adopter le 28 avril un amendement à l'arrêté municipal ont remis le vote au 12 mai, devant l'insistance des résidants et de leurs avocats.

«Ça nous donne un peu plus de temps pour ramasser des noms pour notre pétition», signale le consultant indépendant en environnement, Harold Taylor. Embauché par les résidants, Harold Taylor reproche entre autres à la Municipalité de Piney son manque de transparence dans cette affaire.

«Des rumeurs circulaient depuis quelque temps au sujet de la construction d'une porcherie d'Elite Swine aux environs de Saint-Labre, explique-t-il. Elles ont été confirmées le 10 avril. Le mardi 28, les conseillers voulaient amender un arrêté municipal sans consulter la population. La Municipalité n'a pas respecté la loi du Manitoba. Elle aurait dû publiciser ses intentions dans les journaux, informer les 200 résidants affectés et leur permettre de se prononcer à ce sujet. À mon avis, c'est assez pour que les résidants traînent la Municipalité devant les tribunaux!»

Propriétaire d'un terrain situé à quatre milles et demi du site, Rose-Marie Nakata confirme ces propos. «Ce sont quatre résidants qui sont allés consulter les titres de propriété et qui ont appris que la rumeur était bien fondée, indique-t-elle. Le conseil veut cette porcherie à tout prix. Il est vendu d'avance. Il voit dans le projet l'occasion de créer des emplois pour la région et surtout de prélever des taxes. Mais ce qu'il ne voit pas, c'est qu'on est entouré de parcs provinciaux, de terres de la Couronne et de lacs. On a des sources, de beaux lacs. Saint-Labre, ce n'est pas une région agricole, c'est une région de chalets!»

Selon le conseiller Paul Boileau, la porcherie engendrerait environ 5 000 $ en taxes pour la Municipalité et créerait entre cinq et six emplois. «Ça prend de quoi pour garder le monde, souligne Paul Boileau. On a perdu pas mal de monde ces dernières années parce que la vie n'est pas facile ici. C'est vrai qu'une porcherie amènerait de l'argent dans la région, mais 5 000 $, ce n'est pas une somme astronomique et puis, il faut prendre en compte la détérioration des routes que va entraîner l'augmentation du trafic. Je ne sais pas ce qui est le mieux pour Piney et je souhaiterais prendre plus de temps pour évaluer les pour et les contre du projet. Mais les autres conseillers semblent pressés d'approuver les amendements. Peut-être qu'ils voient quelque chose là-dedans que je ne vois pas, ou peut-être que je suis simplement trop prudent?»

Résidant de Marchand, Claude Lord est aussi propriétaire d'une entreprise à Saint-Labre. «Saint-Labre a un écosystème très fragile et unique au Manitoba, indique-t-il. Les gens viennent ici pour se reposer et admirer la nature.»

Propriétaire de Fern Hollow Wilderness Retreat, Claude Lord n'apprécie guère la venue d'une porcherie à moins de deux milles de sa propriété. «Je porte mon message à genoux au conseil municipal. Il faut prendre le temps d'étudier le dossier avant de prendre une décision. Les emplois qui vont être créés sont des emplois à bas salaire et les taxes ne feront pas une si grande différence pour la Municipalité.»

Le projet controversé a par ailleurs envenimé les relations entre les résidants du village, à tel point, disent certains, que les gens n'osent même plus se serrer la main à l'église.

«La première pelletée de terre n'a même pas encore eu lieu et le village est déchiré. D'un côté il y a ceux qui ont quelque chose à gagner avec le projet de porcherie, qui se cherchent un emploi ou qui ont du terrain à vendre. De l'autre, il y a ceux qui vont perdre leur qualité de vie, qui vont voir leurs taxes monter et la valeur de leur propriété descendre. On a beau dire, quand tu te fais enlever de l'argent dans ta poche, tu cries comme un cochon!»

Anie CLOUTIER

Denis Robert se retire

Alex Allard prend les commandes des services en français

Si les services policiers en français se sont améliorés à Winnipeg depuis 1996, c'est en grande partie grâce au constable Denis Robert. Ayant pratiquement carte blanche de la part de ses supérieurs, Denis Robert est parti de zéro pour développer une vision du service, tout en tenant compte des moyens disponibles. L'heure de la retraite a maintenant sonné pour le premier agent responsable des services en français et c'est au tour du constable Alex Allard de prendre la relève.

Parti de rien en 1996, Denis Robert a dû développer les politiques en matière de services en français pour le corps policier. «C'était pas mal un gros travail et je n'étais pas certain que je voulais le faire quand on m'a demandé d'assumer le poste, rappelle Denis Robert. Je me demandais si j'allais accepter ce défi en fin de carrière. Il fallait tout démarrer à partir de zéro. Heureusement, j'ai eu de l'aide de mes supérieurs.»

Que ce soit pour la traduction de documents, le service à la population ou même l'assistance au corps policier unilingue anglais, il fallait trouver un moyen de coordonner ce service. «Bien qu'il nous manque encore des ressources humaines et financières, le quartier de Riel qui comprend Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert est relativement bien desservi par des services bilingue, estime Denis Robert. Mais il ne faut pas se le cacher, il reste encore beaucoup de travail à faire. C'est un travail de longue haleine et je pense que les gens comprennent qu'il faut être patient.»

Il n'a d'ailleurs pas été facile de trouver un candidat valable pour remplacer Denis Robert au poste d'agent de services en français, le bilinguisme n'étant pas la seule préoccupation des autorités responsables du service en français. «Pour occuper ce poste, il faut bien connaître tous les services offerts par le corps policier, mentionne Denis Robert. Il fallait quelqu'un qui a déjà fait de la patrouille, des enquêtes et qui connait bien l'administration. Parmi les candidatures possibles, il y a des agents qui ont carrément refusé, préférant leur quart de travail et leur routine à un horaire de neuf à cinq et à plus de responsabilités administratives.»

Alex Allard qui remplacera Denis Robert est un policier expérimenté qui compte bien poursuivre dans la même veine que son prédécesseur. «J'ai passé les deux dernières semaines à me familiariser avec les dossiers préparés par Denis Robert. Je voulais être certain de comprendre ce qui est important pour lui, pour que ce soit important pour moi, mentionne-t-il. Je ne veux pas réinventer la roue. J'ai passé les six dernières années au sein du programme «Neighbourhood Watch» et j'espère pouvoir profiter de cette expérience. C'est certain que j'ai des projets, mais je veux me donner du temps.»



photo: Pascal Dubé

Le constable Alex Allard entrera officiellement en fonction le 10 mai en remplacement de Denis Robert, agent des services en français, qui a pris sa retraite le vendredi 24 avril.

Les compressions et le manque de ressources humaines ralentissent la progression du service à l'heure actuelle. «Par exemple, pour les Jeux pan-am, il y a beaucoup d'agents qui apprennent présentement l'espagnol et c'est très bien, estime Denis Robert. Mais après les Jeux, à quoi cela va-t-il servir? Ne devrait-on pas investir dans l'enseignement de la langue française? En offrant davantage de services en français, la Ville serait mieux placée pour faire honneur à sa réputation de ville bilingue au niveau économique.»

À 55 ans et avec six enfants, Denis Robert ne prévoit pas trop s'ennuyer au cours des prochains mois! «Je vais passer beaucoup de temps avec ma famille et aussi faire des voyages. Je suis aussi un collectionneur de voitures antiques et je vais enfin pouvoir m'abandonner à temps plein à mon passe-temps. On prépare notamment un grand rassemblement de vieilles voitures qui vont traverser le Canada en l'an 2000. Il y aura une exposition à cet effet ici même à Winnipeg.»

Entré en poste comme policier à la ville de Saint-Boniface le 16 mai 1966, le constable Denis Robert a pris sa retraite le vendredi 24 avril après pratiquement 32 ans de services. Avec l'amalgamation des corps policiers de Saint-Boniface et de Winnipeg en 1974, Denis Robert est devenu agent des services en français le 1er janvier 1996. Le poste avait pour but de développer des politiques qui allaient faire respecter la loi provinciale sur les services offerts en français à la Ville de Winnipeg.

Pascal DUBÉ

TFO au Manitoba

Une pétition pour la télévision

Si les efforts de la Société franco-manitobaine (SFM) s'avèrent profitables, il serait fort possible que les Manitobains puissent capter, d'ici quelques mois, la chaîne de la Télévision française de l'Ontario (TFO). Mais d'ici là, la SFM, en collaboration avec d'autres organismes, incite les francophones à signer une pétition et à donner leur appui à ce projet auprès des deux principaux câblodistributeurs du Manitoba, Shaw Cable et Videon.

La SFM a déjà rencontré les dirigeants de TFO il y a quelques mois pour amorcer les discussions. La chaîne franco-ontarienne, qui diffuse déjà au Nouveau-Brunswick et au Québec, a reçu récemment un permis du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes pour diffuser ses émissions à l'échelle du pays. Et selon Rénald Rémillard de la SFM, TFO serait particulièrement intéressée à pénétrer le marché franco-manitobain.

«TFO est reconnue pour sa programmation éducative, fait-il remarquer, et les groupes comme les Éducateurs francophones du Manitoba, la Fédération provinciale des comités de parents et la Division scolaire franco-manitobaine pensent vraiment que ça pourrait être quelque chose de bien ici. À la SFM, on pense que ça nous donnerait une fenêtre pour nous voir et diffuser nos produits culturels. Il y a même des chances qu'il y ait des productions faites ici-même (voir article intitulé *Edith Butler anime Les Boîtes à chanson* dans cette édition du journal).»

Mais encore faut-il convaincre les câblodistributeurs de bien vouloir libérer un canal pour insérer TFO dans la programmation, souligne Rénald Rémillard. «C'est pour ça qu'on a lancé une pétition, explique-t-il. On encourage aussi les gens à appeler directement chez les câblodistributeurss pour manifester leur intérêt. On demande aussi aux groupes de nous envoyer des lettres d'appui. Tout ça, ça joue beaucoup quand on rencontre les câblodistributeurs. Ça beaucoup d'impact et ça met de la pression.»

Pour avoir des détails sur la pétition, appeler à la SFM au 233-4915. On peut aussi communiquer avec Shaw Cable au 780-8888 ou Videon au 287-4500.

Carole THIBEAULT

«Reconnaissance et Interdépendance»

L'héritage de Daniel Johnson

Jean Charest retient toute l'attention des médias à Québec. L'actuel leader de l'Opposition officielle du Québec et chef du parti libéral, Daniel Johnson en profite pour faire connaître au reste du Canada la position de son parti sur le plan constitutionnel. À un déjeuner-rencontre du Cercle canadien de Winnipeg, le 20 avril, Daniel Johnson a présenté un programme politique qui met l'accent sur la reconnaissance du caractère unique du Québec et sur les liens interdépendants qu'il entretient avec les autres provinces canadiennes.

Après le référendum de 1996, le parti libéral a entrepris de présenter aux Québécois des propositions qui respectent leur volonté. «Lucien Bouchard tente de détourner la volonté des Québécois en leur demandant de faire un choix entre leur citoyenneté québécoise et canadienne, déclare Daniel Johnson. Le premier ministre leur dit qu'il ne peuvent pas être des Québécois s'ils sont Canadiens et vice versa. Au parti libéral, nous savons très bien que près de 80 % des gens qui demeurent dans la province du Québec se sentent Québécois, et nous nous savons Canadiens. Comment Lucien Bouchard peut-il alors prétendre qu'il représente la majorité des Québécois?»

Selon Daniel Johnson, ce que les Québécois désirent le plus, c'est la reconnaissance dans la constitution canadienne du statut unique du Québec. Dans ce sens, il voit la Déclaration de Calgary un pas dans la bonne direction. «Tout ce que veulent les Québécois, c'est la cristallisation de leur caractère distinct dans la constitution, lance-t-il. Que ce soit le caractère unique, la société distincte ou tout autre vocable, ce qui importe, c'est que l'on reconnaisse la différence. De ce point de vue, la Déclaration de Calgary va dans le bon sens.»

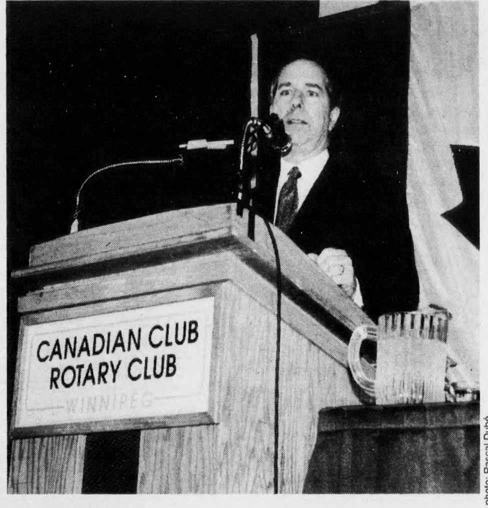


photo: Pascal Dubé

Daniel Johnson est venu présenter à Winnipeg le programme du parti libéral du Québec, «Reconnaissance et Interdépendance».

Pour ce qui est de l'interdépendance, le parti libéral propose des solutions de rechange aux Québécois. «Clarification et réaménagement des responsabilités, balises à l'égard du pouvoir de dépenser, coopération, cogestion et codécision, voilà autant de concepts qui illustrent les formes de modernisation que nous mettons de l'avant, mentionne Daniel Johnson. Nous avons rencontré les premiers ministres des autres provinces, de nombreux chefs d'opposition, des gens d'affaires et des universitaires, simplement pour leur expliquer notre engagement à moderniser avec eux le Canada. Ce que nous voulons faire, c'est présenter le point de vue des fédéralistes du Québec.»

Daniel Johnson a peu parlé de la course au leadership qui n'aura peut-être pas lieu au parti libéral avec la candidature de Jean Charest. Il a simplement mentionné que l'objectif premier de son départ était de permettre aux forces fédéralistes du Québec de battre Lucien Bouchard et le parti Québécois aux prochaines élections.

«Un nouveau chef donne un nouveau ton, de nouvelles couleurs à un parti, remarquee Daniel Johnson. Notre but est d'éliminer la menace d'un autre référendum au Québec. Le prochain chef héritera d'un programme politique qui a été élaboré en consultation avec les Québécois et qui répond à la volonté du peuple qui a rejeté la séparation et qui désire un renouveau sur la scène fédérale.»

Pascal DUBÉ

Future école Lavallée

La DSFM retarde l'expropriation

Les parents sont optimistes en ce qui concerne la construction de la future école française dans le sud de Saint-Vital. Maurice Auger du comité d'acquisition du site scolaire et Claudette Warnke du comité de construction sont confiants que le futur complexe scolaire communautaire verra le jour avec toutes ses composantes: une partie pour l'enseignement primaire, une autre pour le secondaire et une troisième pour le communautaire.

«Tout le monde sait qu'on pousse pour avoir un secondaire, et selon les ouïe-dire, la ministre de l'Éducation et la Commission des finances des écoles publiques seraient peut-être prêtes à nous l'accorder, explique la présidente du comité de construction, Claudette Warnke. Pour mettre plus de chance de son côté, la DSFM se préparait, au moment d'écrire ses lignes, à retarder la demande d'expropriation, question de repousser les échéanciers. La décision formelle concernant ce changement de cap a été prise lors de la réunion des commissaires le 29 avril. «Si nous avons la réponse, il va ensuite falloir négocier à nouveau avec la Ville pour avoir plus de terrain. On ne veut donc pas mettre trop de pression pour avoir de meilleures chances», indique Claudette Warnke.

Le comité de construction, qui a reçu les plans préliminaires des architectes, les a présenté au comité scolaire. «On voulait laisser la chance aux parents et aux enseignants de se prononcer, continue Claude Warnke. Le concept a l'air très intéressant. En plus, les architectes connaissent bien leur métier: ils sont habitués de travailler avec des écoles et ils comprennent nos besoins.»

Ces plans préliminaires, qui donnent un aperçu des trois parties du complexe, ont également été remis au député de Saint-Boniface et secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel. «Nous avons eu une rencontre avec lui pour nous assurer qu'il comprend bien nos besoins en ce qui concerne la partie communautaire, affirme Claudette Warnke. Maintenant, il nous a dit qu'il aurait une discussion avec la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps. Si tout va bien, on devrait réussir à avoir du financement.» La construction de la partie communautaire est évaluée à près de cinq millions $.

Carole THIBEAULT

17 écoles secondaires de la province en profiteront

680 000 $ pour les centres de sciences et technologie

Afin d'offrir aux élèves de la province les outils nécessaires pour être plus compétitifs dans le contexte d'une économie mondiale, la ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Linda McIntosh, a annoncé un financement de 680 000 $ pour des centres de ressources en science et en technologie dans 17 écoles secondaires de la province. En plus de faire plus facilement le lien entre l'informatique et la haute technologie, les centres permettront de mettre en pratique des théories mathématiques et scientifiques déjà enseignées dans les écoles.


Archives La Liberté

Des subventions visant à améliorer les connaissances et les compétences des étudiants face aux sciences et aux nouvelles technologies.

Chaque école recevra une subvention maximale de 40 000 $, mais devra piger à même son budget les coûts reliés à l'aménagement d'un tel local et à la formation du personnel enseignant. Le collège Louis-Riel est le seul établissement de la Division scolaire franco-manitobaine a recevoir ce financement. «Nous possédons déjà les installations et le personnel, déclare le directeur du collège Louis-Riel, Alexis Bertrand. Cette subvention nous permettra donc d'acheter entre dix et 15 ordinateurs ainsi que les logiciels nécessaires pour le dessin technique. En plus de nous en servir pour enseigner les notions de base en architecture, le centre sera accessible aux étudiants pour les aider dans les cours de mathématiques.»

L'annonce arrive à point nommé pour le directeur de l'Institut collégial de Lorette, Michel Allard. La nouvelle école secondaire comprendra en effet une section réservée à la nouvelle technologie et la subvention permettra d'incorporer l'équipement supplémentaire dès l'ouverture de l'école. «Nous voulons que nos étudiants soient bien formés pour le jour où ils vont arriver sur le marché du travail, mentionne-t-il. Que ce soit dans le secteur de l'électricité, de l'électronique, du textile ou de la mode, nous voulons leur fournir les meilleurs outils disponibles.»

La subvention de 40 000 $ par école couvrira l'achat d'ordinateurs, mais aussi les équipement, logiciels et manuels qui y sont rattachés. «Pour faire face à la compétition et au marché mondial, nous devons développer notre propre niche de services que nous allons offrir, affirme Michel Allard. Nous voulons nous jumeler avec des entreprises de la région pour permettre à nos étudiants d'acquérir de l'expérience en plus de leur formation de pointe. Notre but est de devenir un peu une centrale en technologie dans notre région et cette annonce va exactement dans ce sens.»

Pascal DUBÉ

Pour son calendrier mural 1999

Concours de photographies des Caisses

Les caisses populaires du Manitoba préparent leur calendrier mural 1999 et sollicitent la participation des membres des caisses pour son contenu visuel. Tous les membres sont invités à soumettre une photo couleur d'une image abstraite ou réaliste reflétant l'environnement manitobain. Des prix totalisant plus de 1 500 $ sont à gagner.

Les modalités du concours sont les suivantes:

- Concours ouvert à tous les membres et employés des caisses populaires;
- Une seule photo couleur de format horizontal d'une grandeur minimale de quatre pouces par six pouces par participant sera acceptée;
- Quatre photos seront sélectionnées dans chacune des trois catégories (jeunes, adultes et aînés) et les douze gagnants mériteront un certificat de dépôt à terme d'une valeur de 100 $ chacun;
- Parmi les 12 œuvres sélectionnées par le jury indépendant, une photo servira en plus de page couverture au calendrier et méritera à son auteur un certificat de dépôt supplémentaire d'une valeur de 300 $;
- Les œuvres sélectionnées seront également encadrées pour être remises à leurs auteurs respectifs avant le 30 octobre 1998.

Les coupons de participation et une copie des règlements sont disponibles aux caisses populaires participantes.

P. D.

1er mai 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La SFM et d'autres organismes se rendent à Ottawa

Du 2 au 5 mai, la SFM et d'autres organismes seront à Ottawa pour rencontrer des ministres fédéraux et d'autres représentant(e)s du gouvernement fédéral. La SFM, la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), le Conseil jeunesse provincial (CJP), Réseau de femmes et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) se déplaceront à Ottawa pour discuter de leurs dossiers et représenter les intérêts de leurs membres.

«La SFM a invité les autres organismes qui font de la revendication politique à nous accompagner à Ottawa. La SFM vient donc à l'appui de plusieurs organismes dans leurs activités. De plus, ça démontre que nous sommes stratégiques et capables de travailler ensemble», de dire le PDG de la SFM, Monsieur Daniel Boucher.

À date, la SFM et les autres organismes ont des entrevues avec les personnes et ministères suivants :

L'honorable Hedy Fry, sécrétaire d'État, situation de la femme
L'honorable Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales
David Iftody, député de Provencher
Monsieur Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles
Sport Canada
Le Bureau d'Allan Rock, ministre de la Santé
Le Bureau de Paul Martin, ministre des Finances
Le Bureau de Pierre Pettigrew, ministre du Développement des Ressources humaines
Le Bureau du Premier ministre
Le Bureau de Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères
Le Bureau du Solliciteur général
Le Bureau de Diane Marleau, ministre de la Francophonie
Le Bureau de Art Eggleton, ministre de la Défense nationale
Le Caucus Libéral
Le Caucus réformiste
Le Caucus NPD

LE PLAN GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-MANITOBAINE EST ENCLENCHÉ.

Les rencontres sectorielles auront lieu entre le 14 mai et le 22 juin 1998 en vue d'établir un plan global de développement pour la communauté francophone du Manitoba. Ce plan donnera une vue d'ensemble de la communauté lors de la renégociation de l'Entente Canada-communauté dès l'automne de 1998. Des rencontres sont prévues pour les secteurs suivants :

Aînés	***Communication***
Femmes	***Sports et loisirs***
Jeunes	***Économie***
Patrimoine	***Juridique / politique***
Culturel	***Santé et services sociaux***
Éducation	***Communautaire***

Si vous croyez que votre organisme ou association peut contribuer à ces rencontres sectorielles, veuillez communiquer avec Natalie Gagné à la Société franco-manitobaine en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

Pour plus de renseignements, veuillez aussi consulter le site Internet de la communauté franco-manitobaine au www.franco-manitobain.org



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Assemblée annuelle des actionnaires

Le CN sur la bonne voie!

La Commission canadienne du blé (CCB) qui avait déposé une plainte contre le Canadien National (CN) vient d'en arriver à une entente avec la société ferroviaire. Rappelons que l'an dernier des retards importants dans la livraison du grain au port de Vancouver avait entraîné des millions en perte pour les agriculteurs. C'est à la suite de ces incidents que la CCb a déposé une plainte devant un tribunal administratif.

L'entente intervenue le 17 avril permettra aux relations commerciales entre les deux partenaires pourront donc revenir à la normale, a affirmé le président directeur-général du CN, Paul Tellier, lors de la troisième assemblée annuelle des actionnaires de l'entreprise qui s'est tenu le mardi 28 avril à Winnipeg. Les deux parties pourront maintenant concentrer leur efforts sur l'examen du système de manutention et de transport des céréales qu'a entrepris le juge Willard Estey en décembre dernier.

Les détails de l'entente survenue le 17 avril n'ont pas été dévoilés. On sait cependant que l'accord est divisé en deux parties. «Il y a tout d'abord une compensation financière que le CN va verser à la CCB et qui sera par la suite redistribuée aux producteurs, explique le porte-parole de la CCB, Bruno Sterckeman. Une autre clause porte sur les tarifs du CN pour le transport du grain.» Le CN aurait aussi cédé à un rabais sur les frais de transport des céréales pour une certaine période de temps.

Le règlement hors cour satisfait les deux parties. «Pour nous, explique Paul Tellier, cela met fin à une dispute qui dure depuis déjà trop longtemps et qui coûtait très cher. Personne n'y gagne dans un long conflit. Nous pouvons maintenant travailler à l'amélioration du système de transport du grain.»

Rappelons que le ministre des Transports, David Collenette, a mis sur pied le 18 décembre 1997 un comité pour examiner le système de transport et de manutention du grain, de la ferme aux ports. Le mandat du comité a deux objectifs principaux: élaborer des recommandations qui visent à doter le Canada d'un système de manutention et de transport du grain efficace, viable et compétitif; et créer un cadre permettant de fixer les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que l'obligation pour tous de rendre des comptes précis pour leur utilisation du système.

La CCB a rencontré le juge de la Cour suprême à la retraite et président du comité, Willard Estey, pour lui faire part de ses préoccupations. «Notre principale inquiétude concerne le plafond des tarifs qui existe en ce moment, explique l'aviseure au transports de la CCB, Patty Rosher. Il n'y a pas suffisamment de concurrence dans le transport du blé pour déréglementer complètement le transport ferroviaire. Pendant la période de pointe, d'octobre à mars, les sociétés ferroviaires aimeraient augmenter leurs tarifs et laisser libre cours aux lois du marché, mais ça signifierait que les plus offrants auraient priorité.»

Pour le CN, le système actuel comporte des failles qui nuisent à son plein développement. «Nos positions n'ont pas changé, souligne le directeur des communications du CN, Jim Feeny. Les forces du marché devraient orienter les prises de décisions. Rien n'est aussi efficace pour aiguiser le sens des responsabilités que l'éventualité d'un profit ou la possibilité d'une perte.»

Les dirigeants du CN souhaitent une réforme du système qui simplifierait le transport des grains. «Nous voulons travailler directement avec l'expéditeur et le receveur, explique Jim Feeny. C'est la loi du plus offrant, les lois du marché qui décideraient.»

Si le CN a préféré offrir une compensations à la CCB plutôt que d'aller devant un tribunal, ça ne signifie pas pour autant que les deux organismes partagent un point de vue commun sur la problématique du transport. «C'est pourquoi les relations entre la CCB et le CN ne pourront jamais être parfaite!» conclut Bruno Sterckeman.

Pascal DUBÉ



photo: Pascal Dubé

Paul Tellier présente un bilan intéressant des activités du CN. Les produits d'exploitation ont atteint des niveaux records de 4,4 milliards $ en 1997, et tout ça en réduisant le nombre d'accidents de 29 %.

Rolling Thunder Café

Le resto est clos

Il n'est pas toujours facile de se lancer dans la restauration. Lisa et Claude Champagne de Sainte-Anne-des-Chênes l'ont appris à leurs dépends. Après avoir essayé pendant plus d'un an de tenir le Rolling Thunder Café, ils ont dû fermer les portes en décembre dernier avant de se faire engouffrer complètement par leurs dettes.

«Plusieurs raisons ont fait que nous avons dû fermer, explique Lisa Champagne, qui était la principale responsable de la direction du restaurant. D'abord, nous avons fait des erreurs au début, mais c'est un peu normal parce qu'on commençait. Ensuite, on doit avouer que c'était difficile d'avoir un équilibre entre le restaurant et la vie familiale.»

Mais le principal facteur, confie-t-elle, vient évidemment de problèmes d'argent. Elle blâme d'abord le prix du loyer qu'elle considère exorbitant et qui chaque mois, creusait un peu plus leur déficit. Ensuite, elle admet qu'il manquait un peu de soutien de la part de la communauté.

«Mais c'était meilleur de jour en jour, poursuit-elle. Les gens ont leurs habitudes. Ça prend du temps à changer et nous comprenons ça. Nous aussi on a fait des efforts. Personnellement, je ne parle pas français mais je sais qu'il y a beaucoup de francophones à Sainte-Anne. Alors, on a embauché des employés bilingues. C'est bizarre parce que maintenant que nous sommes fermés, il ne se passe pas une journée sans que quelqu'un nous demande quand on va réouvrir.»

La restauratrice avoue qu'elle aimerait bien reprendre son travail. «Je serais prête à réouvrir dans le jour, affirme-t-elle, mais on ne peut pas faire ça à n'importe quel prix. Personnellement, je trouve que la communauté et la Ville de Sainte-Anne ne donnent pas beaucoup de chances aux nouveaux entrepreneurs. C'est vrai, n'importe qui qui ouvre une nouvelle entreprise est à peu près assuré de ne pas réussir ici. Tandis qu'à Steinbach, ça grandit...

«Par exemple, il n'y a aucun signe qui incite les touristes à arrêter chez nous. Il n'y a aucune aide au niveau des taxes pour nous donner une chance. Je sais que ce n'est pas très gentil de dire tout ça mais peut-être que je vois tout ça parce que je ne suis pas d'ici. Sainte-Anne est un très bel endroit mais ne grandit pas. Ça reste pareil depuis des années.»

Carole THIBEAULT

Manitoba

AGENT/AGENTE D'ÉDUCATION - ANALYSTE - PM2, Deux postes, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Direction des services de soutien, Winnipeg. Numéro de concours : 16206. Échelle de salaire : de 39 736 $ à 50 025 $. Date de clôture : le 15 mai, 1998.

Qualités requises : Degré universitaire ou équivalent. De l'expérience dans l'organisation de projets détaillés et une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise sont essentielles. Des compétences dans le domaine de la rédaction et de l'édition des documents ainsi que la connaissance de Microsoft Word sont essentielles. Des compétences dans le domaine des programmes de base de données seraient des atouts importants.

Fonctions : Comme membre de la Direction des services de soutien au Bureau de l'éducation française, le ou la titulaire sera principalement responsable des aspects techniques et administratifs relatifs aux tests basés sur les normes et aux examens provinciaux de Français langue première et Français langue seconde - immersion.

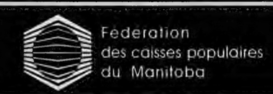
Il ou elle sera appelé à développer et à assumer la mise en œuvre des systèmes et des modalités de fonctionnement, selon les besoins de l'évaluation. Il ou elle sera appelé à entraîner et à superviser le personnel de soutien durant l'envoi et la réception du matériel et lors de l'entrée des données. Il ou elle sera responsable d'assumer la précision des données et il ou elle sera impliqué dans l'analyse de ces mêmes données. Le ou la titulaire sera appelé à préparer la correspondance requise et à assister dans le développement / à développer des feuilles de réponses pour les tests et les examens. De plus, il ou elle sera responsable de toutes autres fonctions qui lui seront confiées.

Entrée en fonction : Le 24 août 1998

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181 avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3. Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Nous sommes à la recherche d'un nombre de personnes pour combler une variété de postes.

L'entreprise

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 15 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 35 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 420 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

Projet

- Projet de longue durée qui prévoit l'implantation d'un nouveau système informatique pour toutes les caisses populaires du Manitoba.

Période de travail

- Emplois à terme pour certains; postes permanents pour d'autres.

Exigences

Expériences et/ou aptitudes reconnues dans une discipline ou une combinaison de disciplines suivantes:

- Expérience pertinente dans une institution financière, préférablement une caisse populaire;
- Connaissance dans le domaine de l'informatique et/ou de la micro-informatique;
- Connaissance dans le domaine de la comptabilité et/ou des finances;
- Expérience pertinente dans le domaine de la formation;
- Personnes autonomes faisant preuve d'initiative, d'un bon sens d'organisation personnelle et de travail d'équipe;
- Formation universitaire et/ou professionnelle ainsi que toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente sera considérée;
- Capacité de communiquer efficacement en français et en anglais.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions

- Immédiatement.

Faites parvenir votre curriculum vitae avec la mention "Personnel et Confidentiel" à:

M. Bernard Marcoux, directeur services informatiques
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200-605 rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
E-mail: bmarcoux@caissepop.mb.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

chef concierge

pour une école d'immersion M à 4e. Ceci est un poste à temps plein, 12 mois/année, débutant dès que possible. Le salaire est de 14,85 $ l'heure. Un certificat de 5e classe en opérateur de chaudières ou compresseurs est requis (SVP joindre une copie de votre certificat et de votre carte valide à votre curriculum vitae). Les candidats et candidates doivent être tout à fait bilingues (français et anglais).

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, à l'adresse suivante :

CUST-FR
Bureau du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield no 12
760, ave Kildare est
Winnipeg (Manitoba) R2C 3Z4

Date limite : le jeudi 7 mai 1998

Veuillez noter que les candidats et candidates ne recevront pas d'accusé de réception.

Manitoba

COMMIS - CL3, Trois postes, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numéro de concours : 16207. Échelle de salaire : de 27 575 $ à 31 622 $. Date de clôture : le 15 mai, 1998.

Qualités requises : Diplômé du secondaire et expérience considérable dans l'organisation de projets détaillés. Une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais est essentielle. Il ou elle doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de texte et du Microsoft Word (IBM-compatible). Il ou elle doit être capable de travailler avec un minimum de supervision ainsi que pouvoir travailler au sein d'une équipe. La personne doit démontrer de l'initiative et posséder d'excellentes habiletés d'organisation. De l'expérience relative à la mise en page et à la présentation de documents est aussi requise. La personne doit mettre en priorité ses tâches, travailler sous pression afin de rencontrer les dates d'échéance requises, et démontrer de l'entregent et être flexible.

Fonctions : Le ou la titulaire assistera au développement et à la mise en œuvre des systèmes et des modalités de fonctionnement relatifs à l'administration et à la correction des tests basés sur les normes et des examens provinciaux en français langue première et en français langue seconde-immersion. Il ou elle organisera et tiendra à jour le système de classement en mémoire; sera responsable pour la lecture d'épreuve et de remettre le travail sans erreurs des documents clavigraphiés aux agents d'éducation respectifs. Ce poste inclut une communication avec le public qui exige l'explication des objectifs du projet et les procédures du ministère.

Entrée en fonction : Le 24 août 1998

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181 avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3. Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Directeur.trice

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Lazare – M-S4 (148 élèves)
Directeur.trice à 75 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

✓ avoir d'excellentes habiletés de communication;
✓ posséder un brevet d'enseignement;
✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

✓ de l'expérience en administration scolaire;
✓ un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 12 mai 1998** à :

Monsieur Gilles Normandeau
Directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

PERSONNEL DE BUREAU

Le Salon mortuaire P. Coutu & Co.

est à la recherche d'une personne bilingue (français et anglais) pour occuper le poste à temps partiel de **réceptionniste et de commis de bureau.**

La personne choisie doit avoir de l'expérience dans un milieu de bureau professionnel et savoir accepter la responsabilité de plusieurs tâches à la fois. Elle doit avoir une certaine maturité, doit bien se présenter et doit être organisée. Des connaissances en comptabilité et en informatique sont requises.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur général
Salon mortuaire
P. Coutu & Co.
156, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T4

AVIS AUX CRÉANCIERS SOUS LA RÉGIME DE LA *LOI SUR LES CAISSES POPULAIRES ET LES CREDIT UNIONS*

Nous vous notifions que la Caisse populaire de Letellier Ltée, la Caisse populaire de St-Adolphe Ltée, la Caisse populaire de Ste-Agathe Aubigny Ltée, la Caisse populaire de Saint-Joseph Ltée, la Caisse populaire de St-Malo Ltée et la Caisse populaire de St-Pierre-Jolys Ltée ont l'intention de fusionner, selon la procédure prévue aux articles 119 à 127 de la loi mentionnée ci-dessus.

Ces sept caisses populaires procéderont à la fusion en cause, à moins qu'un de leurs créanciers ne s'y oppose. Les oppositions doivent être formulées par écrit et envoyées au directeur de la Caisse populaire de St-Malo Ltée, C.P. 58, Saint-Malo (Manitoba) R0A 1T0, dans les 30 jours qui suivent la date du présent avis.

Avis autorisé par le secrétaire de chacune des sept caisses populaires fusionnantes

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CALIXTE CARRIÈRE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 1er jour de juin 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour d'avril 1998.

DENISET et BOILY
Procureur de la succession
À l'attention de Me Pierre Deniset

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ADRIEN HECTOR VINCENT (HECTOR VINCENT), de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 15e jour de juin 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour d'avril 1998.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Denis Labossière
Procureurs de la succession



Conseils scolaires fransaskois - Nord

EMPLOI S- PERSONNEL ENSEIGNANT / DIRECTION

Le Conseil scolaire fransaskois de Saskatoon sollicite des candidatures pour combler les postes suivants à l'École canadienne-française de Saskatoon pour l'année scolaire 98-99:

Un (1) poste préférablement à temps plein au niveau secondaire: Responsabilités: français, sciences sociales et autres matières déterminées selon les compétences de l'enseignant(e). Une formation comme entraîneur sportif ou dans les arts visuels ou artistiques serait un atout.

Un (1) poste à temps plein au niveau intermédiaire: Responsabilités: enseignement de la majorité des matières y inclus l'anglais dans une classe à deux niveaux. Une formation comme entraîneur sportif, dans les arts ou la musique serait un atout.

Cette école fransaskoise a un personnel de 12,5 et un effectif de 182 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:
- avoir un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- posséder de l'expérience/formation pertinente au poste recherché;
- être bilingue;
- souscrire à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire.

Le Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore (Bellevue) sollicite des candidatures pour combler le poste à la direction de l'école à compter de l'année scolaire 98-99.

Cette école fransaskoise a un personnel de 11,6 et un effectif de 128 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences:
- posséder un certificat d'enseignement de la Saskatchewan ou être en mesure de l'obtenir;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir l'éducation fransaskoise à tous les niveaux;
- avoir de l'expérience en informatique;
- maîtriser le français et l'anglais (parlé & écrit);
- souscrire à la mission de l'école.

Tâches: environ 77 % administration et 23 % enseignement

Pour ces trois postes:

Salaire: Selon la convention collective provinciale

Entrée en fonction: La rentrée scolaire 98-99 (fin août)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de trois références d'ici **le mardi 12 mai 1998** à l'adresse suivante:

M. André Moquin, directeur de l'éducation, CSF - Nord
910, 5e Rue Est Saskatoon (Sask.) S7H 2C6
Téléphone: (306) 653-8490 Télécopieur: (306) 653-8495

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

Le 100 Nons

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour

"La Chicane Électrique"

Responsabilités:
- recrutement d'ensembles musicaux pour une série d'ateliers au cours de l'été et un spectacle;
- coordination d'ateliers de formation pour les participant.e.s dans divers domaines du spectacle tels la voix, l'instrumentation, la présentation sur scène, etc.;
- coordination du spectacle de La Chicane Électrique;
- responsable de la publicité et de la promotion du spectacle;

Qualités requises:
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- un(e) candidat(e) du niveau universitaire*;
- une expérience en musique serait un grand atout;

Durée du contrat: jusqu'au 4 septembre 1998

Rémunération: à négocier.

**Ce poste dépend en grande partie de fonds demandés dans le cadre du programme "Placement Carrière-Été" du ministère de développement des Ressources Humaines.*

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 11 mai 1998 à 16 h** au:



Le 100 Nons
a/s La Chicane Électrique
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

N° de télécopieur: (204) 237-5076

BRANDON SCHOOL DIVISION

La Division scolaire de Brandon n° 40

Enseignant(e) d'immersion française: Neelin High School (poste permanent, à temps partiel – 75 %)

Doit être qualifié(e) pour enseigner le français et les sciences humaines aux niveaux S1-S4. Date d'échéance: **le 8 mai 1998**.

Poste prévus:

La Division scolaire de Brandon n° 40 est à la recherche de professeurs bilingues en vue de postes permanents et temporaires pour l'année scolaire 1998–1999. Ces postes sont prévus en immersion et en français de base.

Les personnes intéressées et qualifiées sont priées de soumettre leur demande écrite avec un curriculum vitae et les noms et les adresses de trois références **avant 16 h le vendredi 8 mai** à la:

**Division scolaire de Brandon n° 40
Direction des ressources humaines
1031 – 6e rue
Brandon (Manitoba) R7A 4K5**

**Téléphone: (204) 729-3108
Télécopieur: (204) 727-2217**

Salaire: selon la convention collective. Pour plus d'information sur la Division scolaire de Brandon veuillez visiter notre site web à http://www.brandonsd.mb.ca/bsd.

Seulement les candidat(e)s choisi(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

Réunion annuelle et inscriptions pour les *Toupies*

(la prématernelle de Saint-Norbert)

aura lieu
le 2 juin à l'école Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue à Saint-Norbert,
dans la classe de la maternelle.

Pour de plus amples renseignements contactez Lynne au 254–0298

Tu as entre 17 et 21 ans?

**Tu as le goût des défis et de l'aventure?
Tu cherches une expérience de travail pratique?**

Saisis ta chance!



Katimavik est un programme de formation unique qui t'offre huit mois de vie de groupe et de travail bénévole dans trois régions du Canada.

Katimavik défraie les coûts de transport, de nourriture et de logement et te remet une bourse de 1 000 $ au terme du programme.

**Tél.: (514) 868-0898 ou 1 888 525-1503 (sans frais)
Téléc.: (514) 868-0901 www.katimavik.org
Katimavik est financé par Patrimoine canadien.**

CONSEIL GÉNÉRAL DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Offre d'emploi

Coordonnateur(trice) de l'éduction spéciale

Sous la supervision des directions de l'éducation, le coordonnateur, la coordonnatrice est membre du personnel cadre de la composante fransaskoise de l'éducation. **La personne recherchée doit:**
- avoir une bonne connaissance des programmes d'éducation spéciale du ministère de l'Éducation de la Saskatche-wan;
- identifier les spécialistes, établir les priorités et répartir leurs services là où ils sont demandés;
- travailler étroitement avec la direction et le personnel des écoles afin de déceler les élèves avec des besoins spéciaux;
- appuyer les enseignant.e.s en éducation spéciale;
- compléter l'information requise par le ministère de l'Éducation de la Saskatche-wan.

Exigences:
- certificat d'enseignement de la Saskatchewan (ou être en mesure de l'obtenir);
- expérience en éducation régulière et formation en éducation spéciale un atout:
- maîtrise du français, bonne connaissance de l'anglais;
- bonnes habiletés en communications interpersonnelles; et
- connaissance de l'éducation française en milieu minoritaire.

Salaire: à négocier selon l'expérience et la formation

Entrée en fonction: préférablement le mardi 4 août 98 ou à une autre date à être négociée

Veuillez soumettre votre curriculum vitae accompagné de trois références **au plus tard le lundi 11 mai 98, 16 h,** à:

Florent Bilodeau, directeur général,
Conseil général des écoles fransaskoises
3850, rue Hillsdale bureau 200 Regina (Sask.) S4S 7J5
Téléphone: (306) 757-7541 Télécopieur : (306) 757-2040
csfsadm@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?

La Société franco-manitobaine, en collaboration avec Éducation et Formation Professionnelle Manitoba, sont à la recherche de personnes bilingues pour combler de nombreux postes pour des organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi.

Les postes disponibles sont dans les domaines suivants :
- Marketing et Levée de fonds : 7 postes disponibles
- Marketing et Service à la Clientèle : 1 poste région Est
- Secrétaire – Auxiliaire : 4 postes disponibles – 1 poste région Est
- Coordonnateur (trice) : 3 postes dans différents domaines – 1 poste région Sud
- Couturier – Couturière : 1 poste
- Charpentier : 2 postes disponibles

Les personnes intéressées aux postes mentionnés ci-haut doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- ◆ Être sans emploi présentement et être légalement autorisé à travailler au Canada ;
- ◆ Reçoivent actuellement des prestations d'assurance-emploi ; ou
- ◆ Ont établi leur admissibilité aux prestations dans les 36 derniers mois ; ou
- ◆ Ont reçus des prestations de maternité ou parentales au cours des cinq dernières années, se sont ensuite retirées du marché du travail et réintègrent maintenant la population active.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de *Monsieur Dennys Blackburn, coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine* (383, boulevard Provencher, bureau 212, Saint-Boniface Manitoba R2H – 0G9) ou par télécopieur au (204) 233-1017. Veuillez s'il vous plait inclure votre numéro d'assurance sociale sur votre curriculum vitae.



Éducation et Formation professionnelle Manitoba



Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE MARKETING

Responsabilités:
- préparer un plan de commandite global pour le CJP et ses activités en fonction des directives d'un comité aviseur;
- préparer une liste de partenaires et de sources de financement possibles;
- rechercher des commanditaires pour la programmation 1998-1999;
- appui à la programmation d'été du Conseil jeunesse provincial.

Qualités requises:
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- un(e) candidat(e) du niveau universitaire*;
- personne motivée, créative avec beaucoup d'initiative
- une expérience en marketing serait un grand atout.

Durée du contrat: jusqu'au 4 septembre 1998 (à confirmer)

Rémunération: à négocier.

**Ce poste dépend en grande partie de fonds demandés dans le cadre du programme "Placement Carrière-Été" du ministère de Développement des Ressources Humaines.*

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 11 mai 1998 à 16 h** au:



Conseil jeunesse provincial
a/s Directeur général
300A-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
N° de télécopieur: (204) 237-5076

Centres d'emploi jeunesse du Manitoba

Les bureaux ouvriront le 4 mai à

St-Pierre-Jolys, Ste. Rose du Lac, Treherne

Les jeunes sans emploi et les étudiants sont invités à se présenter aux Centres d'emploi jeunesse du Manitoba afin d'obtenir :
- des possibilités d'emplois d'été
- des renseignements sur les programmes d'emploi
- des conseils pour le recherche d'un emploi.

Nous encourageons les employeurs à embaucher des jeunes et nous les aiderons à trouver ceux et celles qui répondront le mieux à l'emploi.

Veuillez surveiller les renseignements qui paraîtront dans les prochains numéros.

Éducation et Formation professionnelle Manitoba



AVIS AUX CRÉANCIERS

En ce qui concerne la succession de feue ETHEL MARIE-JEANNE COMEAULT, du Village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 400, avenue St-Mary, 9e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5, à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 29826–1) le ou avant le 1er jour de juin 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour d'avril 1998.

Taylor & McCaffrey
Avocats & Notaires
Alain L.J. Laurencelle
Tél.: 988-0304

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

étudiants!

Vous cherchez un emploi d'été?

Pour faciliter votre tâche, il y a maintenant ***QUATRE*** Centres d'emploi pour les étudiants et les jeunes à Winnipeg :



- ***2527, avenue Portage***
- ***391, avenue York***
- ***1031, promenade Autumnwood***
- ***1122, chemin Henderson***

ou composez le ***983-5520***

Les possibilités d'emplois d'été sont aussi affichées dans plus de 100 guichets emplois installés dans les campus universitaires, dans certains centres commerciaux et dans certaines bibliothèques et dans tous les **Centres de ressources humaines du Canada.**








DHRC EN DIRECT : www.mb.hrdc-drhc.gc.ca

Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un(e)

ASSISTANT(E) À LA COORDINATION DE PROJETS

Responsabilités:
- assister dans la coordination des projets du CJP;
- mettre sur pied une base de données pour le CJP (commanditaires, participant(e)s, bénévoles);
- rechercher des informations sur l'histoire du CJP en fonction du 25e de l'organisme en 1999;
- appuyer la programmation d'été du Conseil jeunesse provincial.

Qualités requises:
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- personne motivée, créative avec beaucoup d'initiative;
- expérience en organisation et planification d'activités.

Durée du contrat: jusqu'au 4 septembre 1998 (à confirmer)

Rémunération: à négocier.

**Ce poste dépend en grande partie de fonds demandés dans le cadre du programme "Placement Carrière-Été" du ministère de Développement des Ressources Humaines.*

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 11 mai 1998 à 16 h** au:



Conseil jeunesse provincial
a/s Directeur général
300A-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
N° de télécopieur: (204) 237-5076

Le Réseau canadien pour la santé des femmes

Le Réseau canadien pour la santé des femmes est un réseau réunissant des individus, des groupes, des organismes et des institutions préoccupés par les enjeux liés à la santé des femmes. Nos buts comprennent : fournir un accès plus libre aux renseignements, aux ressources et aux recherches dans le domaine de la santé; produire des documents et des ressources faciles à utiliser; et agir comme défenseur sur les questions et tendances actuelles et futures touchant la santé des femmes. Nous participons activement au programme de Santé Canada, Centres d'excellence pour la santé des femmes.

COORDINATRICE EXÉCUTIVE
(Poste bilingue à temps plein)

Le Réseau canadien pour la santé des femmes est à la recherche d'une personne dynamique, visionnaire et créative, ayant des aptitudes solides en administration et en animation de groupes, pour le poste de Coordinatrice exécutive. La Coordinatrice est responsable de la mise en oeuvre des buts et objectifs du RCSF, ainsi que des activités liées à la constitution du réseau et à la diffusion de l'information pour le compte du Programme des Centres d'excellence pour la santé des femmes subventionné par le gouvernement fédéral. Elle gère les ressources humaines et financières de l'organisme et rend compte de ses activités au comité coordonnateur du RCSF.

La personne recherchée devra :

- avoir d'excellentes aptitudes pour la communication verbale et écrite, en français et en anglais, qui lui permettront : (a) de créer des liens de communication propices entre les membres du personnel et le comité coordonnateur; (b) de représenter efficacement le RCSF dans ses relations avec le gouvernement, les organisations non gouvernementales (y compris un large éventail d'organisations à vocation communautaire ou professionnelle), les organismes de subventionnement, le secteur privé et les médias;
- avoir une expérience et des connaissances approfondies relativement aux questions touchant la santé des femmes, les déterminants de la santé, les populations concernées, les politiques en matière de santé, de même que les principes liés à la promotion de la santé et au développement communautaire, particulièrement en ce qui concerne le contexte canadien;
- avoir démontré une aptitude à coordonner les activités de planification, d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes de l'organisme, y compris la recherche de financement, l'élaboration de documents d'orientation, de procédures et de cahiers de charges;
- posséder une expérience pertinente en tant qu'administratrice et coordonnatrice dans au moins quelques-uns des secteurs suivants : organisations à but non lucratif, organisations non gouvernementales, services de santé communautaire ou destinés aux femmes, comités de bénévoles, organisations nationales;
- posséder des connaissances en informatique et s'être familiarisée avec un large éventail de technologies nouvelles de communication et d'information, particulièrement en ce qui touche leur application au domaine de la santé en général et celle des femmes;
- avoir démontré qu'elle peut gérer des budgets importants au sein d'un organisme ou d'une division et ce, de manière judicieuse;
- démontré qu'elle a su établir des collaborations fructueuses avec des femmes provenant de différents milieux et qu'elle possède une bonne connaissance des questions liées à la diversité au sein du mouvement pour la santé des femmes, et de la pratique féministe;
- avoir fait preuve d'un style de gestion inspiré parle désir d'appuyer et de guider les membres du personnel dans une ambiance de travail marquée par le respect mutuel;
- faire preuve d'un engagement profond envers les buts et objectifs du Réseau canadien pour la santé des femmes.

La maîtrise des deux langues officielles est essentielle.

Ce poste à temps plein est assuré par une subvention jusqu'en 2001 et est situé à Winnipeg.
Échelle de salaire : 37 000 $ - 42 000 $

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins trois références **avant le 15 mai 1998** à l'adresse suivante :

Comité d'embauche de la coordinatrice exécutive
Le Réseau canadien pour la santé des femmes
419, avenue Graham, bureau 203
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0M3
ou par courrier électronique : admin@cwhn.ca
ou par télécopieur : (204) 989-2355

Le RCSF souscrit au principe de l'Égalité en matière d'emploi et encourage les femmes autochtones, les membres de minorités visibles ou linguistiques, les lesbiennes et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes intéressées, en vous priant de noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.

**Les candidats masculins sont bienvenus.*
**Information disponible en anglais.*

Technologie de pointe

Bristol, c'est spatial!

Depuis une quinzaine de jours, les yeux du monde entier sont rivés sur le ciel alors que trois astronautes, deux Américains et un Canadien, participent à la mission spatiale Neurolab à bord de la navette Columbia. La mission de 16 jours a pour objectif de faire différentes expériences sur le système neurologique humain. Et parmi les nombreux tests effectués pendant ce voyage dans l'espace, les astronautes ont un instrument de fabrication canadienne destiné à étudier la coordination visuelle-manuelle.

Bristol Aerospace, la compagnie choisie pour fabriquer cet instrument, est reconnue au Canada pour ses sondes spatiales, ses charges utiles (1), ses véhicules militaires et ses fusées Black Brant.

La coordination visuelle-manuelle, explique le directeur du marketing pour Bristol, William Matthews, est un problème vécu par tous les astronautes lorsqu'ils sont en situation d'appesanteur. «Sur la Terre, c'est facile pour n'importe qui de mettre son doigt sur un point fixe devant lui, précise-t-il. Mais dans l'espace, à cause de l'appesanteur, les astronautes ont de la difficulté à faire une opération aussi simple. C'est comme essayer de peser sur un bouton au moment même où l'ascenseur s'arrête. C'est presqu'assuré qu'on va passer à côté. Au bout d'un certain temps, l'astronaute s'adapte, puis il revit le même problème en revenant sur la Terre.»

Grâce à l'appareil fabriqué par Bristol, l'astronaute canadien Dave Williams et ses collègues américains pourront mesurer la dégradation entre la coordination visuelle-manuelle et le temps de réaction. «Le phénomène n'est pas nouveau, indique William Matthews, mais ça va nous permettre d'avoir des données scientifiques et de les quantifier.»



photo: Carole Thibeault

Willam Matthews et l'un des ingénieurs, Ian Walkty, avec un prototype de charge utile destiné à faire fondre des matériaux dans l'espace, les mélanger, et les refroidir pour ainsi créer de nouvelles matières.

L'appareil, conceptualisé par des scientifiques de l'université York de Toronto, a donc été dessiné et adapté aux besoins spatiaux par Bristol. Il ressemble à un ordinateur portatif équipé de viseurs optiques permettant de créer des cibles virtuelles. Une équipe d'ingénieurs a été mise à l'œuvre pour effectuer le design mécanique et électrique, l'intégration, les tests, le développement du logiciel et la documentation de sécurité. De plus, Bristol a participé à l'entraînement des astronautes et supervise actuellement le vol à partir du centre spatial Johnson de la NASA à Houston.

«Le plus difficile dans la production de cet appareil, souligne William Matthews, c'était de créer quelque chose qui nous donne des données exactes et précises. Il fallait aussi trouver un moyen de le faire démarrer et qu'il soit assez solide et robuste pour résister au lancement.»

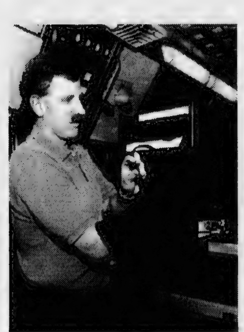
Les résultats de l'expérience sur la coordination visuelle-manuelle auront deux applications particulières, ajoute le porte-parole de Bristol. D'abord, ils seront utilisés pour mieux préparer les astronautes à la situation d'appesanteur et mieux planifier leur travail dans l'espace en fonction du temps d'adaptation. Enfin, les résultats serviront aussi à la recherche médicale pour détecter des similarités entre ce phénomène créé artificiellement dans l'espace et certaines maladies sur Terre, comme le mal des transports.

Dans un autre ordre d'idée, Bristol a fait doublement l'actualité cette semaine puisqu'elle est aussi la mère des sondes spatiales Black Brant. Au moment d'aller sous presse, on attendait les conditions climatiques idéales pour effectuer le lancement d'une de ces sondes à la plate-forme de Churchill, une première en dix ans.

Cette sonde, dont le voyage dure environ 15 à 20 minutes, a à son bord deux charges utiles servant à de nouvelles expériences scientifiques. La première contient un prototype qui fera ensuite partie d'une expédition spatiale japonaise, dont le départ est prévu en juillet, et qui servira à mesurer la concentration d'ion sur la planète Mars. L'autre expérience, mise sur pied par des élèves de Churchill, consiste en un tout nouveau procédé pour mesurer la concentration de polluant dans la couche d'ozone.

Carole THIBEAULT

(1) Les charges utiles ou payloads sont tout matériel d'expérimentation, instrument ou module spécial qui ne font pas partie intégrante de la navette.





Dave Williams en train de tester l'appareil dessiné par Bristol.

Caterpillar ouvre un nouveau point de service

L'entreprise veut un lien direct avec les agriculteurs

Caterpillar a choisi d'ouvrir un point de service à Élie afin d'offrir aux agriculteurs ses équipements de ferme. La construction du bâtiment devrait débuter en juin. L'entreprise offrira des services de vente et de réparation, un département de pièces et autres services connexes en plus de créer une dizaine d'emplois.

Le bâtiment d'une superficie d'environ 25 000 pieds carrés comprendra notamment une salle d'exposition. «On pourra y voir la série *Challenger* des tracteurs Caterpillar ainsi que les nouvelles moissonneuses batteuses *Lexion*, mentionne le directeur général de Powell Equipment Limited-Caterpillar, Gilles Saint-Hilaire. Nous misons sur le service auprès des agriculteurs dans cette région. Toutes les machines industrielles seront offertes, mais seulement sur commande. Nous voulons avoir une liaison directe avec les fermiers de la région.»

Les moissonneuses batteuses Caterpillar sont un nouveau produit qui sera seulement en démonstration cet automne. «Seulement deux combines seront disponibles pour des démonstrations, le temps que nos mécaniciens soient formés et que nous ayons toutes les pièces pour offrir un bon service à nos clients, explique Gilles Saint-Hilaire. Notre moissonneuse s'inspire des machines Claas. Nous en sommes venus à une entente avec eux pour distribuer cette machinerie, la plus vendue en Europe.»



photo: Pascal Dubé

Gilles Saint-Hilaire devant un des tracteurs de la série *Challenger* de Caterpillar.

Même si l'entreprise ne veut pas révéler les montants investis dans la construction du nouveau point de vente, la région d'Élie a été soigneusement choisie. «L'usine d'Isoboard est une des raisons pour laquelle nous avons choisi Élie. Nous voulions un endroit où nous pourrions être accessibles facilement de la route 1, près des agriculteurs et où le marché des ventes de moissonneuses batteuses était prometteur. Élie nous semble un emplacement stratégique pour remplir tous ces besoins.»

Powell Equipment Limited-Caterpillar de Winnipeg est le détaillant Caterpillar qui dessert le plus grand territoire au monde. L'entreprise couvre une partie de l'Ontario, tout le Manitoba et une grande partie des Territoires du Nord-Ouest.

Pascal DUBÉ

Clément Hacault au Chili

Un marché aux portes grandes ouvertes

«Ce n'est pas compliqué, le Chili est un bon marché!, lance Clément Hacault. Les Chiliens veulent nos produits, ils veulent notre technologie et ils veulent nos services de consultation. Maintenant, il faut qu'on fasse aussi notre part.» De retour le 28 mars d'un voyage de quatre mois et demi dans ce pays d'Amérique du Sud, le consultant en affaires internationales a découvert un marché en pleine croissance pour les exportateurs canadiens.

Clément Hacault a effectué ce premier voyage de reconnaissance au Chili pour le compte de la compagnie Golden Meadow International dans le cadre d'un stage d'études en Affaires internationales avec le Red River Community College. Lui-même agriculteur, le natif de Bruxelles au Manitoba dit vouloir mettre ses nouvelles connaissances à profit pour le secteur agricole au Manitoba et au Canada.

Après avoir passé un peu plus de deux mois à se familiariser avec la langue et le ministère chilien de l'Agriculture, Clément Hacault a effectué une étude de marché pour les viandes exotiques produites au Canada telles l'autruche, l'émeu, le bison et le sanglier. «J'ai fait le tour des restaurants pour voir s'ils seraient intéressés à utiliser ces viandes dans leur menu et je suis resté agréablement surpris, affirme-t-il. Les résultats sont beaucoup plus positifs que ce à quoi je m'attendais. En fait, il existe une étude à l'échelle internationale qui dit que Santiago est la deuxième meilleure ville au monde, après Hong Kong, pour introduire des nouveaux produits car ils sont acceptés rapidement par la population.»

Si les producteurs et les investisseurs manitobains s'unissent, les chances sont bonnes pour qu'en résultent des partenariats directs avec le Chili, indique le consultant. «Mais tout ça, ça ne se fait pas du jour au lendemain et il faut vraiment qu'on travaille en équipe, précise-t-il. Il faut assurer une bonne production, construire un abattoir répondant aux normes mondiales de la santé, faire le marketing. S'assurer que les restaurants et les clients sont satisfaits. Et il faut mettre toutes ces choses par écrit et c'est là que la consultation devient importante.»

Clément Hacault insiste sur le fait que les Canadiens doivent se faire mieux connaître sur le territoire chilien. «Les Chiliens sont très intéressés par nos produits mais ils n'ont même pas les catalogues du Canada, alors qu'ils ont ceux des États-Unis. Mais le Canada a quand même un avantage car on est reconnu pour la qualité de nos produits.»

De plus, grâce à l'accord de libre-échange signé entre le Canada et le Chili l'an dernier, les exportateurs ont un autre atout: des tarifs douaniers considérablement moins élevés que du côté américain. «Dans ce domaine, on est au moins cinq ans en avance sur les États-Unis», constate Clément Hacault.

Pendant son séjour au Chili, le Franco-Manitobain a aussi participé à la délégation d'Équipe Canada lors de son passage et il a aussi exploré la région sud du pays pour en savoir plus sur l'agro-tourisme.

Il s'occupe actuellement à rédiger les résultats de ses recherches qu'il entend ensuite transmettre aux intéressés: producteurs, investisseurs, municipalités bilingues, etc. «Je prépare des conférences d'une quinzaine de minutes que je pourrais présenter. Les gens pourraient retenir les bonnes idées pour s'en servir ensuite ici.»

Fort de ses nouvelles connaissances de la langue espagnole et du marché chilien dans le domaine de l'agriculture, Clément Hacault songe également à démarrer sa propre entreprise de consultation pour travailler en consultation avec François Catellier, propriétaire de Golden Meadow International. «Chacun de nous avons nos points forts: moi, ce serait l'Amérique latine alors que François se spécialise dans les marchés asiatiques et européens.»

Carole THIBEAULT

Caisse populaire de Saint-Boniface

On veut faire une meilleure promotion des services

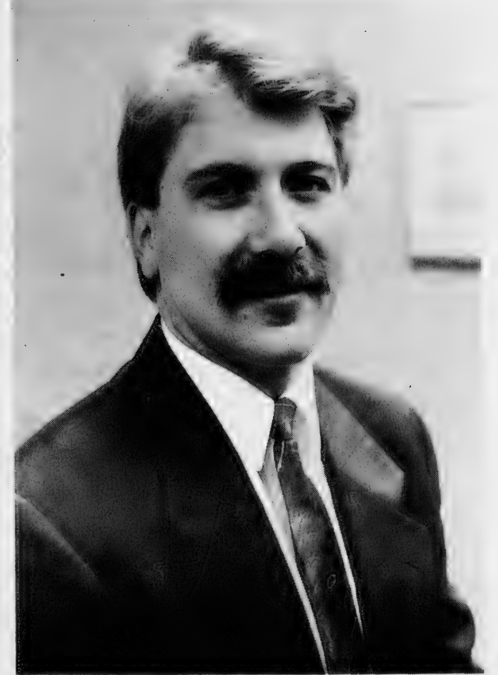
L'année 1997 a été efficace pour la Caisse populaire de Saint-Boniface qui a mis en place des efforts spécifiques destinés à faire une promotion plus active de ses services aux membres. Les 250 personnes présentes à l'assemblée annuelle du 22 avril ont ainsi appris que la Caisse avait réalisé un bénéfice net de 580 000 $, c'est 34 000 $ de moins qu'en 1996, mais la caisse a tout de même augmenté l'avoir de ses membres qui se chiffre maintenant à 3,8 millions $.

Dans un marché de plus en plus compétitif où les banques canadiennes sentent le besoin de grossir davantage, comment le directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface voit-il l'avenir? «Les banques ont décidé de se fusionner bien après que les caisses du Manitoba l'aient fait», rappelle-t-il avec une pointe d'ironie.

Chez les caisses comme chez les banques, les efforts de rationalisation poursuivent le même objectif: réduire l'administration pour réduire les coûts de fonctionnement. Mais là s'arrête la comparaison. «Notre but est de réinvestir les sommes économisées vers nos membres alors que les banques recherchent le profit, souligne Donald Smith. La rationalisation se fait également à une différente échelle. Nous travaillons sur le plan local, près des communautés alors que les banques visent le marché mondial.»

C'est d'ailleurs cette notion qui permet aux caisses de se différencier, estime Donald Smith. «Nous sommes prêts à nous pencher sur les dossiers individuels, assure-t-il. Nos politiques ne nous sont pas dictées par un bureau chef à Toronto. Notre objectif est toujours d'améliorer le service à nos membres.»

Par ailleurs, l'actif de la caisse a atteint 146 millions $ en 1997, soit une augmentation d'un peu plus de trois millions $ comparativement à 1996. La somme des dépôts totalise 141 millions $ et les prêts 129 millions $. La Caisse a observé une diminution de 3 000 transactions effectuées au guichet automatique au cours de l'année 1997, mais le nombre de transactions effectuées par paiements directs ont considérablement augmenté, passant des 205 000 à 284 000.



Archives La Liberté

Donald Smith.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Boniface accueillera deux nouveaux membres, alors que deux anciens ont été reconduits pour une période de trois ans. Norman Collet et Ian MacPherson reviennent au conseil alors que Denis Desrochers et Roland Legal y font leur entrée. Les autres membres sont: Alexis Bertrand, Roland Bazinet, Agathe Bisson, Gilbert Dubé, Monique Fillion, Guy Jourdain, Gilbert Petit, Paulette Théberge et Jacques Trudeau. Les conseil se réunira au cours du mois de mai pour nommer un nouveau président en remplacement de Raymond Simard qui terminait son mandat.

Pascal DUBÉ

Sainte-Rose-du-Lac

Letain Financial Services déménage

Un peu à l'étroit dans l'édifice municipal de Sainte-Rose-du-Lac, Letain Financial Services déménage dans l'ancienne bâtisse du IGA. Une fois les réparations terminées, six espaces à bureau seront à louer. Pas mal pour une petite entreprise qui a vu le jour il y a seulement deux ans et demi, lance le propriétaire Michel Letain.

L'entreprise devrait même passer de trois à quatre employés dans quelques semaines. «Nous croyons pouvoir emménager dans nos nouveaux locaux d'ici à la mi-mai, explique Michel Letain. Cela fait seulement un an que nous étions déménagé à l'hôtel de ville, mais nous étions déjà trop à l'étroit.» Letain Financial Services œuvre dans le domaine de l'assurance et de la planification financière.

Pascal DUBÉ

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA





ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Avec son terrain refait à neuf, des sous-bois nettoyés et des allées élargies, Réal Curé invite tous les amateurs à relever le défi de la Rivière-aux-Rats.

«J'ai rarement vu un aussi beau printemps, lance le propriétaire du Club de golf de la Rivière-aux-Rats. Les verts sont en excellent état. On ne peut pas demander mieux!» Victime de la crue des eaux en 1996, Réal Curé a vu son terrain inondé une deuxième fois de suite l'an dernier. «Mais on s'en est bien sortis, et c'est en grande partie grâce aux équipes de jeunes du CDEM qui ont travaillé au nettoyage pendant plus de dix semaines.»

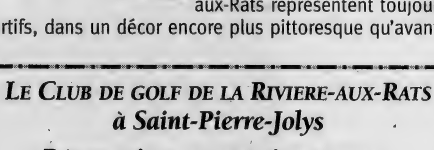
Repaysagés, les 18 trous de la Rivière-aux-Rats représentent toujours un bon défi pour les sportifs, dans un décor encore plus pittoresque qu'avant!

Les tarifs du Club

- 22 $/ronde en fin de semaine et 18 $ sur semaine.
- réduction pour les aînés et les joueurs juniors.
- spéciaux pour les golfeurs qui jouent tôt le matin ou tard le soir.
- **Spécial de début de saison: inscrivez quatre joueurs, mais ne payez que pour trois!**

Quelques changements au terrain

- La digue plus haute le long de la rivière ramène les balles vers l'allée.
- trois lacs artificiels sont ajoutés.
- Les allées des trous 2, 3 et 5 sont plus larges, et le sous-bois nettoyés



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :
Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, M.R. Saint-Laurent, M.R. Ritchot, M.R. De Salaberry, M. R. Montcalm.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 992-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Le 3 mai, ***Virtuosi Concerts reçoit André Laplante*** au WAG à 20 h (786-9000). ❖ Le 3 mai à 20 h, ***Westminster Concert Organ Series*** reçoit John Scott Whiteley. Billets: 12 $ (786-4882) ❖ Dans le cadre de son dernier ***Canadian Superconcerts For Kids*** de la saison, l'OSW entame la musique de E.T., Star Treck et Aladdin le 3 mai à 14 h à la salle du Centenaire. Billets: 9 $, 12 $ et 14 $ (949-3999). ❖ Les 8 et 9 mai à 20 h à la salle du Centenaire: *The Great Mahler Eighth* avec l'***Orchestre philarmonique de Winnipeg***. Billets: 17,62 $ à 36,88 $ (896-7445). ❖ Le 9 mai, la ***Société de guitare classique de Winnipeg*** reçoit Charlene Pauls et Ian Hodges à 20 h à l'église Young United. ❖ Le 10 mai à 19 h 30 au centre italo-canadien (1055, avenue Wilkes): ***A Celebration of Music*** avec le ténor Antonello Palombi et la mezzo-soprano Marianne Bindig. Billets: 35 $ (487-4597 ou 942-7479). ❖ Huitième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 19 mai à 20 h à l'église Westminster. Billet: 4,99 $ à 21 $ (780-3333).

THÉÂTRE

❖ Au Winnipeg Jewish Theatre: ***That's Life*** jusqu'au 10 mai au MTC Warehouse. Admission: 18 $, 21 $ et 24 $ (477-7515). ❖ ***Sylvia*** prend l'affiche de MTC Mainstage jusqu'au 23 mai (942-6537).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque: ***Twilight of the Ice Nymphs*** de Guy Maddin avec Pascale Bussières du 1er au 3 mai à 19 h 30 et 21 h 30 (925-3457).

EXPOSITION

❖ Jusqu'au 23 août, le Centre culturel ukrainien (184, rue Alexander) présente ***Symvolika, Ancient Pysanka Symbols***.❖ Du 1er mai au 7 septembre au Musée de l'homme et de la nature: ***Child Labour*** (956-2830). ❖ Du 4 au 9 mai: ***Silhouette Carvings, une exposition d'Émile Chartier*** au 354, rue Marion (233-7232). ❖ ***William Eakin, Monument*** jusqu'au 15 mai à la galerie Plug In (286, avenue McDermot) ❖ Les œuvres de ***Maud Lewis au Musée de l'homme et de la nature*** jusqu'au 5 juillet (956-2830). ❖ Exposition de ***Michel St-Hilaire*** les 8, 9 et 10 mai au 492, avenue Spence (779-3854). ❖ ***PrairieTRAX: Keeping Time with the Seasons*** de Shelley Rusen jusqu'au 9 mai à la Main/Access Gallery (956-2089). ❖ Au WAG: ***Ione Thorkelsson, The Unwilling Bestiary*** (vernissage le 10 mai à 14 h).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Gala manitobain de la chanson 1998

De tout pour tous les goûts

Ils sont jeunes, ils sont talentueux et ne demandent qu'à offrir un spectacle de qualité. Les six artistes choisis pour le spectacle du Gala de la chanson sont maintenant prêts, après deux semaines d'ateliers et de répétitions, mais qui sont-ils?



photo: Pascal Dubé

Les artistes sont un peu nerveux d'entrée en scène après deux semaine de travail en atelier et de longues heures de pratique.

Catégorie interprète

Fille du musicien bien connu Gérard Jean, Arianne Jean en est à sa première participation au Gala. «C'est vraiment une belle expérience, j'ai rencontré beaucoup de gens intéressants, mentionne Arianne Jean. Ce sera un très bon spectacle, une bonne compétition. Mais ce sera une compétition amicale parce que tous les gens qui sont là veulent offrir une bonne performance.»

L'étudiante au collège Louis-Riel a déjà un peu d'expérience sur scène. «Je chante pour le groupe Rudimental et nous avons fait des spectacles lors du Festival du Voyageur, raconte-t-elle. Nous nous rendons également à Ottawa du 9 au 12 mai pour des spectacles dans le cadre du Festival des tulipes.»

Julie de Rocquigny en sera également à sa première apparition au Gala. Elle dit profiter de l'occasion pour apprendre des gens qui l'entourent. «J'ai appris beaucoup de choses simplement en étant en compagnie de gens qui ont plus d'expérience, explique Julie de Rocquigny. J'ai plus d'expérience en théâtre, mais j'aimerais bien débuter une carrière dans le monde de la chanson.»

Les ateliers lui ont permis de prendre confiance en ses moyens. «Je viens tout juste de commencer à écrire mes propres chansons, déclare la jeune artiste. Mon passage au Gala de la chanson m'a donné plus de confiance en moi.»

Étudiant à l'école Pointe-des-Chênes, Richard Ruppell se présente aussi pour la première fois au Gala. «Je suis très heureux de pouvoir participer à cette compétition, affirme Richard Ruppell. Ce sera différent des spectacles En éclosion et de mes expériences en théâtre.»

Que ce soit dans les ateliers de voix, de présence sur scène ou encore d'écriture de chanson, les animateurs ont travaillé de près avec les artistes. «Pour ma part, j'ai pu approfondir mes connaissances, souligne Richard Ruppell. C'est différent de chanter et de jouer du théâtre. C'est deux façons différentes de vivre des émotions.»

Catégorie auteur-compositeur-interprète

Christine Turenne est la seule artiste à faire un retour au Gala de la chanson. L'an dernier, elle avait participé dans la catégorie interprète. «Cette année, je me suis inscrite dans la catégorie auteur-compositeur-interprète, ce qui représente un important défi pour moi, raconte Christine Turenne. Ce sont mes chansons, mes émotions que je livre au public. C'est différent, et je dois avouer, un peu énervant. On ne sait pas comment le public va réagir.»

Christine Turenne a pu apprécier les conseil prodigués lors des ateliers. «J'ai beaucoup apprécier les conseils de Charles Leblanc dans l'atelier d'écriture de chansons, souligne-t-elle. J'aime aussi le groupe avec lequel on travaille; il se dégage beaucoup d'énergie et je suis certaine que ce sera un beau spectacle.»

Damien Lussier est probablement le plus expérimenté des artistes qui prendront la scène le 2 mai. Après son passage au Conservatoire de musique de Montréal, il a fait plusieurs spectacles autant au Québec qu'au Manitoba. «La Gala manitobain de la chanson représente une porte d'entrée qui pourrait me permettre de lancer ma carrière du bon pied, espère-t-il.»

En plus de raconter son entourage dans ses chansons, il recherche un certain équilibre. «Je souhaite toujours avoir un bon mélange entre la musique et les paroles, dit Daniel Lussier. Je veux donner une couleur, une émotion à mes chansons. Je raconte ce qui me touche de façon parfois humoristique, parfois réaliste.»

Matthieu Roy est probablement le plus nerveux des six: non seulement en sera-t-il à une première apparition au Gala, mais ce sera une première fois en solo pour lui. «J'ai l'habitude des spectacles, mais des spectacles avec mon groupe de musique, Ya Ketchose. C'est la première fois que je serai soliste. Ce n'est pas moi qui chante d'habitude dans le groupe.»

Étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), il compte à son actif près d'une vingtaine de compositions. «Mais la plupart ont été écrites pour notre groupe. J'espère seulement qu'en montrant seul mes compositions, je pourrai un peu mieux faire ma place dans la communauté artistique du Manitoba.»

Le Gala manitobain de la chanson sera présenté à la salle Martial-Caron du CUSB à compter de 20 h le samedi 2 mai. Le soir du Gala, un lauréat sera choisi dans chacune des catégories et ces derniers représenteront le Manitoba au chant'Ouest qui aura lieu cette année à Saint-Boniface le 2 juin.

Pascal DUBÉ

Exposition de photographie

Pas toujours facile de trouver son chemin

Lorsque Valérie Orgeret débute une nouvelle série de photographies, elle se laisse mener par son instinct, ses impulsions, sa «vision fugitive». Elle ne sait trop ce qu'elle cherche mais elle se laisse guider par son objectif. De ville en campagne, elle «enregistre» les images dans son appareil et, petit à petit, une nouvelle exposition se compose. C'est ainsi qu'est née *Ici*, une exposition de l'artiste , en montre à l'Alliance française jusqu'au 25 mai.

«Ce que j'aime de la photo, indique Valérie Orgeret, c'est son côté instantané. Avec une caméra, on fixe l'instant. Une photo, ça représente une mémoire. D'ailleurs quand quelqu'un se souvient de quelque chose, c'est souvent d'une image dont il se rappelle.»

Ici présente une série de photos en noir et blanc de différents paysages de villes, de campagnes d'Amérique du Nord et d'Europe. Mais l'intention de la photographe n'était certainement pas de créer un répertoire d'endroits renommés même si on y trouve des clichés de Chicago la nuit ou encore des chutes Niagara. En fait, en regardant l'ensemble de l'œuvre, le visiteur note plutôt les nombreux chemins, voies ferrés et autoroutes qui semblent mener la plupart du temps à des destinations inconnues.

«J'ai voulu explorer l'idée des carrefours et des directions, explique Valérie Orgeret. Dans toutes mes photos, on sait très bien où le visiteur est situé. Ensuite, on cherche le centre. Mais en général, le centre se trouve nulle part ou bien on ne le voit pas. Je voulais parler des directions qu'on prend dans la vie et des choix qu'on a à faire. Je me suis questionnée sur le fait de tracer sa voie dans une vie où le chemin est déjà tout tracé d'avance. Je crois aussi que mes photos sont une métaphore de la vie car l'homme n'y est jamais représenté mais il est omniprésent.»

À Winnipeg pour une durée de trois semaines, Valérie Orgeret fait partie d'un échange d'artistes en résidence et d'expositions entre l'École des beaux-arts de Saint-Étienne en France, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et l'Alliance française. En plus de son exposition, la photographe présente, avec huit confrères de Saint-Étienne, une exposition itinérante d'estampes au CCFM jusqu'au 30 mai. Il sera aussi possible de la rencontrer au Centre culturel d'arts de Saint-Norbert où elle effectuera sa résidence ainsi qu'à la galerie Floating de Winnipeg.

Carole THIBEAULT



photo: Carole Thibeault

Valérie Orgeret: «Je suis très attentive aux jeux des lignes et des directions. Chaque pièce de mon exposition est autonome et peut se présenter comme un tableau.»

Annonce de financement

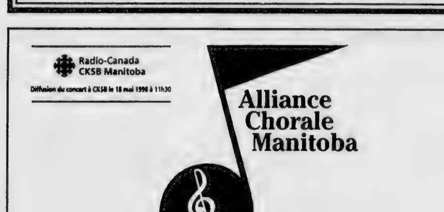
De nouveaux fonds pour rue principale

Le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest et député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, annoncera aujourd'hui la contribution du gouvernement fédéral au projet de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface Rue principale.

«Cette annonce signifie un pas important pour la Chambre de commerce et pour le projet Rue principale, a déclaré Ronald Duhamel. L'épanouissement de la communauté franco-manitobaine bénéficie non seulement aux gens du Manitoba, mais aussi à tous les Canadiens et Canadiennes d'un bout à l'autre du pays.»

Au moment d'écrire ces lignes, les détails de l'entente devaient être rendus publics le 1er mai. Selon Ronald Duhamel le projet de financement annoncé s'étendra sur une période de trois ans. «Cela permettra à l'organisme de continuer ses efforts pour le développement de projets.»

Pascal DUBÉ





28e édition du Festival théâtre jeunesse

Sur les planches, on clanche

Plus de 450 étudiants de 30 écoles françaises et d'immersion monteront bientôt sur la scène de la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Ils participeront, en effet, à la 28e édition du Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière, qui se tient cette année du 5 au 8 mai.

Le Festival annuel permet à des étudiants de la septième à la 12e année de faire l'expérience de la scène, des techniques d'éclairage et de son ainsi que des autres professions reliées au théâtre.

Cette année, 34 spectacles sont à l'horaire (33 en compétition et un hors concours). Les écoles françaises d'Ile-des-Chênes, Saint-Boniface, Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lazare et La Broquerie envoient des délégations. Plus de 20 écoles d'immersion participent aussi à l'événement ainsi que deux écoles de la Saskatchewan, Swift Current Comprehensive High School et le Collège Mathieu de Gravelbourg.



photo: Anie Cloutier

Aurèle Baudry, Jason Parker, Danielle Gagnon, Janelle Lemoine, Marc Robert et Sophie Barnabé.

Les participants auront par ailleurs l'occasion d'assister à la représentation de la troupe junior du Cercle Molière, Les P'tits mots dits, le vendredi à 18 h 30.

L'école de Sainte-Agathe, qui n'avait pu participer l'an dernier en raison des inondations, monte cette année la pièce Existence. Écrite par Aurèle Baudry, Jason Parker, Danielle Gagnon et Janelle Lemoine, la pièce raconte l'histoire d'un homme qui, après à la mort de sa femme, se met à battre sa fille.

Pour rédiger leur pièce, les élèves de Brigitte Parent se sont inspirés d'un roman, Aller/Retour, étudié l'an dernier dans leur cours de français. «La violence familiale, on ne le réalise peut-être pas toujours, mais ça arrive aussi dans notre monde», indique la comédienne Danielle Gagnon. «C'est sûr que les inondations de l'an passé ont causé pas mal de stress. Dans certains cas, ça a pu entraîner de la violence. Mais on ne connaît personne à qui c'est arrivé», souligne Sophie Barnabé, élève de 8e année responsable des décors et de la régie. «J'espère que les gens qui vont voir notre pièce vont réaliser que la violence familiale existe, même si elle ne devrait pas», indique l'autre comédien, Jason Parker.

Les pièces des écoles de Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre ont été présentées au grand public le 30 avril à Sainte-Agathe. «Ça fait quelques années qu'on fait ça et c'est toujours très populaire, indique Brigitte Parent. Ça donne la chance aux parents de voir le travail de leurs enfants.»

Anie CLOUTIER

TFO au Club La Vérendrye

Edith Butler anime Les Boîtes à chanson

La Télévision française de l'Ontario (TFO) a choisi le Club La Vérendrye pour être l'hôte d'une nouvelle série d'émissions musicales. Intitulée *Les Boîtes à chanson d'aujourd'hui*, la série de sept émissions a pour but de présenter des artistes francophones de la chanson de l'extérieur du Québec.

Gérald Laroche, Edmond Dufort, Hart Rouge, Annette Campagne, les Louis Boys, Marcel Soulodre, Polly-Ester et Damien Lussier feront partie de la délégation des invités de l'Ouest. L'émission, réalisée par la maison de production franco-ontarienne Médiatique, sera animée par la chanteuse acadienne Édith Butler.

Les enregistrements seront tournés devant public en mai. «Nous sommes fiers d'avoir été choisis, indique la responsable du marketing pour le Club La Vérendry, Mona Audette. On invite donc tout le monde à venir assister aux enregistrements. Ça promet d'être pas mal "le fun"!»

L'émission sera diffusée pendant l'été sur le réseau de TFO, disponible actuellement au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. Selon Mona Audette, des négociations sont actuellement en cours pour permettre aux téléspectateurs du Manitoba de voir la série sur les ondes de Radio-Canada puisque TFO n'est pas encore accessible dans la province.

Les enregistrements auront lieu au deuxième étage du Club La Vérendrye les 12, 13, 14, 15, 19, 20 et 21 mai à compter de 19 h 30. Les billets pour assister aux spectacles coûtent 3 $ chacun et sont disponible à l'entrée.

C. T.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 mai 1998



Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Montagne
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
La Bande à Picsou (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h19 La Météo
22h27 La Politique fédérale
22h26 Drôles de bêtisse
22h35 Découverte
23h35 Fin des émissions

Mardi

16h30 Mission top secret
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
➤ **19h30** Les Grands films: **Sommersby.** *É.-U. 1993. Comédie dramatique. Deux ans après la guerre de Sécession, une jeune femme voit revenir son mari, qu'elle croyait mort au combat. Mais s'agit-il vraiment de lui?*
21h00 Le Pavillon de l'oubli
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ **23h51** Cinéma: **Radio Days.** *É.-U. 1987. Comédie dramatique. Chronique du début des années 1940, époque où les émissions radiophoniques exerçaient une influence marquante sur la vie de tous les jours.*
0h20 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h19 La Météo
➤ **22h20** Vues d'ici: **Mon cœur est témoin.** *Can. 1996. Documentaire.*
0h15 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Ma vie pour les animaux
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Au poste
20h00 Direction Sud
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ **22h50** Cinéma: **Aujourd'hui peut-être...** *Fr. 1990. Comédie. Bertille, 70 ans, vend la maison dans laquelle elle a toujours vécu. Pour le jour de son départ, elle décide d'organiser un grand repas pour réunir toute sa famille.*
0h15 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h19 La Météo
➤ **22h20** Vues d'ici: **Adultère (mode d'emploi).** *Fr.-Suède 1994. Drame de mœurs. Deux architectes, Bruno et Fabienne, s'aiment et travaillent ensemble. 24 heures de la vie de ce couple.*
0h20 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 La Petite Sirène
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 L'Histoire sans fin
9h00 Aladdin
9h30 Couacs en vrac
10h00 Doug
10h30 Robin des bois Junior
11h00 Animaniacs
11h30 Fais-mois peur!
➤ **12h00** Cinéma: ***À confirmer***
14h00 L'Accent francophone
14h30 Jardins du monde
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Fantôme du Forum
➤ **19h30** Les Grands Films: ***À confirmer.***
22h00 Le Téléjournal
22h26 La Météo
22h27 Les Nouvelles du sport
➤ **21h50** Télé-suspense: **La Course contre le temps.**

Dimanche

6h10 Le Monde de Richard Scarry
6h35 Babar
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Raconte-moi une chanson
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 Second regard
12h30 De bouche à oreille
14h00 La Soirée du hockey Molson
17h00 Le Téléjournal
17h30 Découverte
18h30 La Semaine verte
19h30 Les Beaux Dimanches: ***Reno***
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Personnages: Charles Dutoit***
22h00 Le Téléjournal
22h24 La météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
23h49 Grands Prix de Formule 1

Toutes les informations contenues dans cet Info-télé sont sujettes à changements en fonction des matchs de hockey.

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Tarzan
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Savez-vous boire?
19h00 Diva
20h00 La Secte maudite
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **Le Flic de Beverly Hills.** *Am. 1984. Comédie policière. Témoin du meurtre d'un ami, un jeune détective de Detroit se rend à Los Angeles pour trouver les coupables.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 René Lévesque
22h30 TVA sports
23h04 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ **15h00** Ciné week-end: **Les Coulisses de l'exploit.** *Am. 1988. Drame sportif. Lors de la série finale de baseball en 1919, divers joueurs insatisfaits de leur salaire acceptent d'être soudoyés par des racketters.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ **17h30** Ciné-extra: **Double Dragon.** *Am. 1994. Film d'aventures. En l'an 2007, deux frères experts en arts martiaux luttent contre un dangereux millionnaire mégalomane qui convoite un talisman magique.*
➤ **19h30** Ciné-extra: **La Guerre des roses.** *Am. 1989. Comédie de mœurs. Espérant conserver la maison familiale après son divorce, une épouse avide d'indépendance se bute au refus de son mari de quitter les lieux.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ **22h54** Ciné-lune. **Penn & Teller.** *Am. 1989. Comédie fantaisiste. Par suite d'une plaisanterie dans une entrevue à la télévision, un duo comique de magiciens est poursuivi par un tueur.*
0h54 Infopublicité
1h09 Infopublicité
1h39 Info national média
2h39 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bibi et Geneviève
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ **13h00** Ciné Week-end: **Un Sacré bordel!** *Am. 1986. Comédie. Témoin du dopage d'un cheval à l'hippodrome de Los Angeles, un acteur est poursuivi par les deux gangsters qui ont effectué l'opération.*
➤ **15h00** Cinéma en famille: **Mannequin.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un fabricant de mannequins d'étalage met au point une femme en bois qui prend vie sous la forme d'une charmante jeune fille.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ **19h00** Cinéma Provigo: **La Firme.** *Am. 1993. Drame policier. Nouvellement employé dans un prestigieux bureau d'avocats, un jeune homme découvre que ses patrons font affaire avec la mafia.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Vins et fromages
23h21 Info National média
2h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 10 mai à 10 h à la SRC
À confirmer

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les prix du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
Le kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
L'hebdo (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Savoir plus santé (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Les prix du Québec (L)
Le drame de Saïpan (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
13h55 Grand tourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres (L au V)

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h10 Les pieds sur l'herbe
20h35 l'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Concert
00h15 Mouvements
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 Autant savoir
2h40 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'un monde à l'autre
1h25 Les pieds sur l'herbe
1h50 L'hebdo
2h50 RFI

Mercredi

6h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Évasion
20h30 La 50e avenue
21h00 À bon entendeur
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La vie à l'endroit
01h15 Montagne
01h45 Temps présent
02h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Gros plan
22h30 Télécinéma
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
01h15 Évasion
1h45 Panorama
02h15 Espace francophone
02h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Carnets de voyage
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Émission à communiquer
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards
2h45 RFI

Samedi

5h30 Courants d'art
6h00 Évasion
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Les visages de l'Amazonie
12h30 Magellan
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Fiesta
20h30 Paris chic choc
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Génération sensations
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Les visages de l'Amazonie
1h15 Drucker & Co
1h45 Stars & Co
2h15 Carnets de voyage

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Outremers
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h50 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique classique
10h45 Concert
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Le diamant rose
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Alice
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Fiesta
01h30 Outremers
02h30 7 jours en Afrique
02h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

Une réalisation de Léa Pool

La vie de Gabrielle Roy

Comment tourner un film sur une personne que vous n'avez pas connue et qui a été réservée au point de refuser presque toute entrevue? C'est le double défi qu'a relevé Léa Pool en acceptant de réaliser un documentaire sur l'œuvre et la vie de Gabrielle Roy. Le film a été présenté pour une première fois au Manitoba le dimanche 19 avril au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Connaissant peu de choses sur Gabrielle Roy, le premier devoir de la réalisatrice a été d'en apprendre le plus possible. «La première difficulté que nous avons dû surmonter, c'est le peu de choses qui ont été écrites, dites ou racontées à propos de Gabrielle Roy, mentionne Léa Pool. J'ai lu son œuvre complète à deux reprises. Par la suite, nous nous sommes mis à la recherche d'articles ou d'entrevues avec Gabrielle Roy. Tout au long du tournage, je me demandais: Est-ce qu'elle aimerait voir ça?»



photo: Pascal Dubé

Léa Pool et les production Buffalo Gal ont tellement apprécié l'expérience qu'ils étudient la possibilité de porter à l'écran quelques œuvres de Gabrielle Roy.

Léa Pool voulait donc, non seulement respecter l'univers de l'écrivaine, mais également être fidèle à l'esprit de Gabrielle Roy. «Par exemple, pour illustrer son séjour à Londres, je ne voulais pas l'image commerciale du Big Ben ou des autobus rouges à deux étages. Je voulais une image plus près de son œuvre, souligne Léa Pool. Nous avons choisi des images de la ville dans la bruine, une autre caractéristique de Londres, mais qui correspondait mieux aux romans et à la littérature de Gabrielle Roy.»

«Parmi les images que nous avons nous-mêmes tournées, nous avons dû faire des choix, ajoute la réalisatrice. Il y a beaucoup moins de plans, de visuels, d'action, pour laisser le temps aux gens de bien vivre le moment. J'ai aussi tenté, par le choix des citations prises des œuvres de Gabrielle Roy, de respecter les émotions qu'elle vivait et les éléments qui l'entouraient.»

Si l'on se fie aux réactions à la sortie de la salle, Léa Pool a vraiment réussi à faire revivre la mémoire et les œuvres de Gabrielle Roy. «J'ai porté beaucoup d'attention aux réactions et aux commentaires des proches de l'auteur, poursuit Léa Pool. Le biographe de Gabrielle Roy, François Ricard, est demeuré étonné de ma facilité à comprendre l'œuvre et l'environnement de l'auteur. C'est peut-être que j'étais moi-même institutrice en Suisse avant de partir pour Montréal, là où j'ai démarré ma carrière. J'ai toujours eu l'étrange sentiment que si Gabrielle Roy et moi, on se rencontrerait, on s'entendrait immédiatement.»

Un film qui devrait faire du chemin

Le documentaire de Léa Pool est en nomination au Festival du film de Banff dans la catégorie des films historiques. «C'est un film qui devrait avoir une carrière universitaire intéressante, affirme Léa Pool. À mon avis, il devrait être présenté dans toute les salles de classe de littérature car il relate l'histoire d'une des plus grandes écrivaines de notre époque. Une femme qui a réussi à être respectée à travers le pays et même à travers le monde.»

En plus des nombreux festivals auxquels il devrait participer, Léa Pool croit que son film a des chances d'être présenté plus qu'une fois dans les salles de cinéma. «Évidemment nous espérons qu'il soit diffusé sur les réseaux de télévision, mais en attendant, il y a le marché des vidéocassettes et même des salles de cinéma, mentionne Léa Pool. Bon, il est certain que l'on ne peut pas rivaliser avec les grandes productions, mais il se trouvera bien quelques salles qui le présenteront à une certaine clientèle.»

C'est la première fois qu'un film est co produit par des maisons du Québec et du Manitoba, soit Les productions de l'Impatiente et Buffalo Gal Pictures. Une expérience qui a porté fruit et qui pourrait peut-être déboucher vers de nouvelles réalisations, estime la présidente de Buffalo Gal Pictures, Phyllis Laing.

«C'était notre première expérience en co-production et en français en plus, mentionne Phyllis Laing. En raison du succès du film et de l'excellente coopération entre les deux équipes, nous espérons maintenant poursuivre dans la même veine.» Les deux maisons étudient d'ailleurs la possibilité de tourner quelques dramatiques tirées des œuvres de Gabrielle Roy.

Pascal DUBÉ

Un dictionnaire des auteurs de l'Ouest

B pour Bérard et Bergeron

«On a des dictionnaires d'auteurs du Québec. Des anthologies d'auteurs du Québec. Des livres de références sur les auteurs du Québec. Mais mon petit Ouest, lui, il n'a rien», fait remarquer Gamila Morcos.

La nécessité, dit-on, est la mère de toute invention. Et c'est justement parce qu'elle ne trouvait pas de livres de références sur les écrivains francophones de l'Ouest que cette professeure de lettres françaises à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton a décidé de faire publier aux Presses de l'Université Laval, un dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest.

«Ça manquait véritablement, indique Gamila Morcos, aujourd'hui à la retraite. Mes étudiants me demandaient des livres de références, mais j'avais beau me creuser la cervelle, je n'en trouvais pas beaucoup hors des gros canons. Les autres, ne sont nulle part. Je ne voulais pas faire un dictionnaire réservé aux gens de lettres. Je ne voulais pas créer un livre où on retrouve seulement les noms de ceux qui ont déjà publié plusieurs ouvrages, mais un recueil oùs e retrouvent tous les francophones, d'origine ou d'affiliation, auteurs au sens large.»

Lancée il y a sept ans lors d'une des rencontres du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, l'idée a fait du chemin. Le dictionnaire regroupe les artistes, connus ou non et issus tant de la littérature que de la musique, de la peinture et même des sciences, des médias et de l'éducation.

Le Dictionnaire des artistes et auteurs francophones de l'Ouest doit faire son entrée prochainement sur les étagères des librairies. Il répertorie 400 noms d'auteurs, de peintres et d'artistes de la scène de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Parmi ces derniers, on retrouve entre autres les noms de Réal Bérard, Henri Bergeron, Roger LaFrenière et de Michel Montcombroux.

Anie CLOUTIER

Près de 400 jeunes participent

Tournoi de badminton de la DSFM

La Division scolaire franco-manitobaine a organisé son tournoi annuel de badminton regroupant près de 400 élèves de la 7e à la 9e année. 15 écoles dont des représentants de Laurier et de Saint-Lazare se sont rendus à l'école Lavallée et aux gymnases de l'édifice Frank Kennedy de l'Université du Manitoba, le 25 avril.

Voici la liste des deux meilleures équipes ou athlètes pour chacune des catégories.

7e année

Simple féminin:

1. Francine Marcotte du collège Louis-Riel
2. Jennifer Philippe de l'école Noël-Ritchot

Simple masculin:

1. Serge Guénette du collège Louis-Riel
2. Nolin Turenne de l'école Lacerte

Double féminin:

1. Josianne Bruyère et Nicole Plamondon de l'école Lacerte
2. Chantal Dagesse et Nadine Pinette de l'école Lacerte

Double masculin:

1. Rémy Gratton et Réjean Beauchemin de l'école Lacerte
2. Justin Hébert et Éric Ruest de l'école Réal-Bérard

Double mixte:

1. André Roy et Phonnipha Keomanyla du collège Louis-Riel
2. Joëlle Sabourin et Sheldon Lafond de l'école de Saint-Jean-Baptiste

Champion per capita:

1. École Lacerte: 61 points / 51 élèves = 1,19 points
2. École Réal-Bérard 18 points / 16 élèves = 1,12 points
3. École Saint-Jean-Baptiste 17 points / 16 élèves = 1,06 points

Champion d'équipes:

1. École Lacerte 61 points
2. Collège Louis-Riel 45 points
3. École Saint-Joachim 19 points

8e année

Simple féminin:

1. Sabrina Sarier du collège Louis-Riel
2. Mélanie Riel de l'école Noël-Ritchot

Simple masculin:

1. Daniel Savard de l'école Lavallée
2. Yannick Fréchette du collège Louis-Riel

Double féminin:

1. Lyndsey Rioux et Danielle Paul de l'école Lacerte
2. Julie Noschese et Catherine Lagassé de l'école Noël-Ritchot

Double masculin:

1. Matthieu Gauthier et Yann Le Madec du collège Louis-Riel
2. Miguel Forest et Dalain Gagné de l'école Réal-Bérard

Double mixte:

1. Catherine Duguay et Alain Saurette du collège Louis-Riel
2. Joëlle Marcoux et François Régimbald de l'école Précieux-Sang

Champions per capita

1. Collège Louis-Riel 57 points / 32 élèves = 1,78 points
2. École Noël-Ritchot 32 points / 21 élèves = 1,52 points
3. École Réal-Bérard 17 points / 14 élèves = 1,21 points

Champions d'équipes

1. Collège Louis-Riel 57 points
2. École Lacerte 34 points
3. Ecole Noël-Ritchot 32 points

photo: Marc-Éric Bouchard

Fernand Péloquin de Laurier a bien fait au tournoi de Badminton de la DSFM.

9e année

Simple féminin:

1. Brigitte Dorge du collège Louis-Riel
2. Christine Manaigre du collège de Saint-Jean-Baptiste

Simple masculin:

1. Joey Petraccone du collège Louis-Riel
2. Derrek Funk de l'école Saint-Joachim

Double féminin:

1. Kendra Doerksen et René Sabourin du collège de Saint-Jean-Baptiste
2. Manon Paquin et Yannick Labelle du collège Louis-Riel

Double masculin:

1. Daniel Bugera et Cédric Cahill de l'école Réal-Bérard
2. Éric Collette et Jacques Auger du collège Louis-Riel

Double mixte:

1. Joey Fiola et Suzanne Robert du collège Louis-Riel
2. Éric Curé et Christine Carbonneau de l'école Réal-Bérard

Championnat d'équipe

1. Collège Louis-Riel 27 points
2. Collège Saint-Jean-Baptiste 26 points
3. École Saint-Joachim 21 points

Championnat per capita

1. Saint-Lazare

Marc-Éric BOUCHARD

Coupe Anavet

Les Flyers de Winkler en finale

Les Flyers de Winkler se sont fait blanchir par le pointage de 7-0 face aux Red Wings de Weyburn, et ont ainsi perdu la Coupe Anavet lors du septième et décisif match présenté le dimanche 26 avril en Saskatchewan.

Après avoir défait les Canadiens de Saint-James lors de finale de la Ligue junior du Manitoba, les Flyers de Winkler menaient la série 3-2 avant les deux rencontres à Weyburn.

Le défenseur originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Joey Comte, et le gardien de but de La Salle, Réjean Lagassé, sont les deux francophones de l'équipe de Winkler. «Nous avons très mal joué lors du premier match, affirme Joey Comte. Après la nervosité de la première partie, nous avons mieux joué lors du deuxième affrontement en défaisant les Red Wings devant leurs partisans par le pointage de 6-2.»

Joey Comte qui en est à sa première saison avec la formation de Winkler, est satisfait de ses performances. «J'ai appris beaucoup en observant jouer les vétérans, dit-il. Je m'entends bien avec l'entraîneur. Je jouerai plus souvent la saison prochaine. Je tenterai de bien encadrer les joueurs recrues.»

Les Flyers de Winkler, qui ont subi un seul revers en série éliminatoire, se sont effondrés lors de la dernière partie. Grâce à cette victoire, les Red Wings de Weyburn participeront au championnat canadien de hockey junior A, qui aura lieu du 1er au 3 mai à Nanaïmo en Colombie-Britannique. «Les adversaires étaient plus forts que nous, mentionne Rejean Lagassé. Nos deux meilleurs joueurs, le capitaine Laird Laluk et le défenseur Nico Pyka, ont joué en endurant des blessures à l'épaule et aux genoux. Ils n'étaient pas au sommet de leur forme mais ils ont tout donné pour gagner la partie.»

Avec un déficit de 7-0 après deux périodes, l'entraîneur des Flyers de Winkler, Jeff Weist, a envoyé dans la mêlée le gardien de but recrue, Réjean Lagassé. «Je n'ai pas alloué de but et je suis fier que l'entraîneur m'ait laissé une chance de me faire valoir, exprime-t-il. Nous avons connu une bonne saison et j'espère qu'on pourra se reprendre l'année prochaine.»

Marc-Éric BOUCHARD

Sports éclairs

Hockey

• Vous voulez jouer dans une ligue de **patins à roues alignées**? Il y a des ligues pour les jeunes et les adultes. Renseignements: Jeff Gardner au 925-5699. • Les organisateurs du hockey mineur AAA de Winnipeg sont à la recherche d'**entraîneurs pour la saison 1998-99**. Pour les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae au 65 Arrowwood, Winnipeg, Manitoba, R2V 2R2.

Baseball

• **Un tournoi de balle-molle** est présenté au Norwood Floodbowl du 15 au 17 mai. Renseignements: Ray au 237-8922.

Soccer

• **L'Association du soccer amateur du Manitoba** offre des ateliers pour entraîneurs niveaux 1, 2 et 3. Renseignements: 925-5752.

Lutte

• Le Centre Max Bell de l'Université du Manitoba présente du 1er au 3 mai le **championnat canadien senior de lutte olympique.** Renseignements: 269-6996.

Clinique

• **Sport Manitoba** offre des ateliers pour les entraîneurs niveau 3 dans plusieurs sports. Renseignements: Frank Clark au 925-5906.

Marv Levy

• Le légendaire entraîneur de football **Marv Levy** sera le conférencier invité lors d'un dîner organisé par Sport Manitoba présenté le 8 juin au Centre des congrès de Winnipeg. Renseignements: 477-7538.

Patin à roulettes

• La ville de Winnipeg présente les **championnats juniors nord-américains** de patinage à roulettes à l'aréna Sam Southern et au Parc Grant du 13 au 17 mai.

Basketball

• Le Centre Duckworth de l'Université de Winnipeg et le Complexe Maples accueillent le **championnat canadien de basketball en fauteuil roulant** du 7 au 9 mai. Renseignements: Doug au 925-5789. • L'association du **basketball mineur** organise une session d'information le vendredi 22 mai au bureau de Sport Manitoba au 200 rue Main à Winnipeg. Renseignements: 925-5775.

Sports à Saint-Lazare

• Des soirées sportives sont organisées au gymnase de l'école de Saint-Lazare. **Le badminton les mardis soirs à 19 h 30 et le volley-ball les mercredi soirs à 21 h 30.** Renseignements: Sophie Mercier au 683-2251.

M. É. B.

Au Nouveaux-Brunswick en août 1999

Jeux francophones du Canada

C'est officiel, la première édition des Jeux de la francophonie canadienne aura lieu à Memramcook, au Nouveau-Brunswick en août 1999. Les Jeux, organisés par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), accueilleront plus de 1 200 athlètes et artistes provenant de 13 délégations. Le comité organisateur en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse tenue à Memramcook le 29 avril.

Les Jeux de la francophonie canadienne compteront trois volets: les sports (badminton, volley-ball et athlétisme), les arts (improvisation, arts visuels et concours musicaux), et la formation. Ce dernier volet consistera à offrir des ateliers de planification d'activités, de leadership, de journalisme et de production vidéo pour que les jeunes deviennent des leaders dans leur communauté.

Selon l'un des coordonnateurs du projet, Jacques Robichaud, les Jeux sont beaucoup plus qu'un rassemblement d'athlètes. «Nous travaillons sur ce projet depuis plus de quatre ans, indique-t-il. C'est une grande fierté pour la FJCF de regrouper des jeunes âgés de 15 à 18 ans provenant des quatre coins du pays.»

Le maire de Memramcook, Bernard LeBlanc est heureux que les premiers Jeux de la francophonie canadienne se déroulent dans son coin de pays. «Ayant déjà accueilli la finale des Jeux de l'Acadie en 1987, il est tout à fait naturel pour nous d'être l'hôte de ces Jeux, affirme-t-il. Nous avons des installations sportives et culturelles de pointe et le milieu naturel pittoresque enchantera les nombreux visiteurs.»

Ancien directeur des sports et professeur d'éducation physique à l'Université de Moncton, Daniel O'Carroll a été nommé président du comité organisateur. «J'accepte ce défi avec enthousiasme et confiance, souligne-t-il. Nous avons fait nos preuves dans le passé et nous sommes prêts à relever le défi encore une fois.»

Le Manitoba est bien représenté

Selon le directeur du Conseil jeunesse provincial et chef de mission de la délégation du Manitoba pour les Jeux de la francophonie canadienne, André Brin, le Manitoba sera bien représenté. «Nous aurons de très bons athlètes et artistes, exprime-t-il. L'expérience que j'ai acquise en participant aux Jeux du Québec me rendra la tâche plus facile. C'est une grande fierté pour nous de représenter la francophonie du Manitoba à un événement pancanadien.»

Deux Franco-manitobains, Rodrigue Guay, président de la FJCF, et Carmelle Mulaire, font partie du comité national. «Enfin, nous y arrivons, août 1999 est un rendez-vous à ne pas manquez, signale Rodrigue Guay. Vous ne serez pas déçu!»

Marc-Éric BOUCHARD



Archives La Liberté

André Brin: «Nous avons un an pour bien nous préparer en vue des Jeux de la francophonie canadienne.»

Championnat de plongeon

Les meilleurs se rencontrent à Winnipeg

Les meilleurs plongeurs de 13 pays se rencontrent pour la Coupe Canada, présentée du 30 avril au 3 mai à la piscine Pan-am de Winnipeg. Cet événement est un autre bon test en prévision des Jeux panaméricains qui auront lieu à Winnipeg en 1999.

Des participants entres autres d'Australie, de Chine, de Malaisie, du Bangladesh, de Suisse, des États-Unis et du Canada tenteront d'impressionner les juges. Selon le directeur général de l'Association de plongeon du Manitoba, Terry Dyer, les spectateurs auront la chance de découvrir de futurs médaillés olympiques. «Nous avons la crème des plongeurs, indique-t-il. Les gens qui se rendront à la piscine Pan-am seront conquis par le niveau élevé des compétitions.»

Le coût d'admission est de 5 $ pour une journée.

M.-É. B.

Échos des aînés

RAPPORT DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Lors du dîner conférence du 18 mars dernier, Madame Lucie LaBossière du Foyer Valade nous a parlé de «L'aspect positif du processus du vieillissement».

C'EST PAS SI PIRE DE VIEILLIR... C'est l'étape de la vie qui représente un état d'âme et de sagesse. Vieillir est un apprentissage, il faut se préparer. Vieillir est aussi un temps de réflexion. C'est le temps de préparer un nouveau plan d'action pour améliorer notre vie. La sagesse qu'on a aujourd'hui, on ne l'avait pas avant. La vie ne finit pas à 65 ans. Ce n'est, en quelque sorte, qu'une nouvelle vie qui commence... C'est aussi le temps d'écouter et de partager avec les plus jeunes.

La FAFM fera partie du développement d'un plan global pour la communauté. La FAFM croit qu'il est nécessaire de reconnaître dans l'Entente Canada-communauté, le Centre de ressources communautaire et le Réseau communautaire. Ces deux structures assurent un service communautaire. Je vous invite à participer à l'élaboration du plan de développement global pour mieux desservir notre communauté. N'est-ce pas notre responsabilité en tant que citoyen?

Un comité permenant «L'auto-financement à long terme» vient d'être formé. Nous sommes heureux de vous annoncer que Adrien Leclerc, Maître Rhéal Teffaine et Lucien Guénette en font partie. Ce comité aura dès cet automne à se pencher sur la question de la cotisation à la FAFM.

En autant que je sache, votre Fédération est le premier organisme à vouloir se prendre en main et qui agit en conséquence. Un peu plus haut je disait que «la sagesse que nous avons aujourd'hui, nous ne l'avions pas avant». Aujourd'hui, voilà une preuve tangible de cette grande sagesse et que nous avons bien appris nos leçons.

Avant de terminer, j'aimerais remercier le Club La Berceuse de Saint-Malo de nous avoir accueillis dernièrement. Il nous a fait plaisir de rencontrer les gens de Saint-Malo. Nous avons pu éclaircir le mandat de la FAFM. Nous entreprenons des actions tant au niveau de l'action communautaire que de la sensibilisation ainsi que des services destinés aux aînés.

Je vous rappelle de consulter dans la page pour des détails de la réunion annuelle.

En terminant, félicitations et merci à Maître Teffaine pour sa grande générosité pour le transfert de son fonds au Fonds FAFM.

Merci

Armand Guénette
Président par intérim

P.S. Merci et bravo à notre aumônier, l'abbé Maurice Deniset-Bernier pour sa chronique religieuse dans la dernière La Liberté.

MAI 1998

LE CLUB LA VÉRENDRYE

BOÎTE À CHANSON D'AUJOURD'HUI

Animatrice : Madame Édith Butler

Venez assister au tournage de la boîte à chanson.

Date de tournage : 12, 13, 14 et 15 mai
19, 20 et 21 mai

Frais d'entrée : 3 $ à 19 h 30

Pour informations appelez le 233-8997

LA FAMILLE EN RANDONNÉE EN BATEAU "PADDLEWHEEL"

Amenez les petits-enfants en bateau:

12 $ / personne
7 h à 9 h

Animatrice : Florette Vincent-Brault

Collaboration avec Envol 91

LE CLUB NOUS INFORME

Club Éclipse '79 Inc.

L'assemblée annuelle du Club Éclipse '79 aura lieu le lundi 4 mai à 10 h. Il y aura élection et conférence par Angèle Bernardin du Centre de ressources communautaire.

Un brunch sera servi pour tous les membres présents.



Les voyageurs du Portugal • Janvier-Février 1998.

VOYAGE FAFM

Organisé par Éliane Nadeau, responsable

EUROPE 1998

PARIS - GRÈCE - ROME - PISE - ESPAGNE - ROME - VENISE - ITALIE - FRANCE

Départ - 16 septembre 1998
(27 jours)
Retour - 12 octobre 1998

Un dépôt de 250 $ (remboursable) jusqu'au 15 mai 1998 est requis pour retenir votre siège. Votre assurance deviendra due à cette date seulement. La balance sera due le 11 juin 1998.
Un programme complet vous sera remis sur demande. Pour plus d'information veuillez communiquer avec :

Éliane Nadeau	Agence d'Eschambault
C.P. 65	136, boulevard Provencher
La Broquerie (MB)	Saint-Boniface (MB)
R0A 0W0	R2H 0G3
(204) 424-5243	(204) 233-3457

P.S. Un rabais de 50 $ par personne vous sera accordé si vous réservez avant le 15 mai 1998.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1998 DE LA FAFM

Le mercredi 20 mai 1998 à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Conseil exécutif et du Conseil Provincial vous invitent à assister à son Assemblée générale annuelle le 20 mai 1998.

DÉROULEMENT

11 h : Célébration de la messe par l'abbé Maurice Deniset-Bernier en l'Église Sainte-Anne-des-Chênes

12 h : Dîner au **Club Jovial de Sainte-Anne-des-Chênes**

Discours des dignitaires : Julie Snyder - mairesse de Sainte-Anne
André Sarazin - L'Assemblée des aînés francophones du Canada
L'honorable Jack Reimer, Ministre délégues aux aînés

13 h 30 : Assemblée générale annuelle en **la Salle Marguerite Youville de la Villa Youville**

Monsieur Daniel Boucher, président-directeur général de la SFM

Madame Natalie Gagné, gestionnaire, programmes administratifs et Centre d'information

Monsieur Lucien Loiselle du Commissariat aux langues officielles

Lyse Hébert, directrice générale de Francofonds

Pour réserver votre repas, contacter Mesdame Stella Guénette au 422-5755 ou Noëllie Morin au 422-5391 ou au 422-8766.

BON 50e

Félicitations Armand et Stella à l'occasion de votre 50e anniversaire de mariage de la part de la FAFM et du Comité Échos des aînés.



Armand Guénette et Stella Noël de Sainte-Anne le 27 novembre 1948 en l'Église de Sainte-Anne, avec le Père Letourneau célébrant.

Éclaircissement

Toutes les personnes abonnées à *La Liberté* ont reçu par courrier une offre spéciale pour célébrer le 85e anniversaire du journal. **En répondant à cette offre avant le 8 mai, pour 26,50 $, vous prolongez votre abonnement de 15 mois en économisant 9 $** (15 mois valent 35 $). Quand votre abonnement viendra à échéance, vous pourrez vous réabonner comme d'habitude, en utilisant le rabais de 5 $ qu'ont les membres de la FAFM.

À noter: les membres de la FAFM non abonnés au journal continuent d'avoir droit au rabais de 5 $ quand ils s'abonnent.

Gens d'ici

La rentrée de Monsieur C

«J'ai toujours eu un bon contact avec les jeunes. Ils me croisaient dans les corridors et me disaient: "Bonjour monsieur C". Je crois qu'ils avaient de la misère à prononcer mon nom!»

Joseph Combiadakis est conseiller pédagogique pour les programmes de mathématiques au Bureau de l'éducation française (BEF) depuis 1992. À ce titre, il est responsable de rédiger les programmes d'étude, de les mettre à l'essai et de les implanter. En septembre, il prendra les rênes de l'école Précieux-Sang en remplacement du congé sabbatique du directeur, Michel McDonald.

Joseph Combiadakis retourne donc en quelque sorte à ses premières amours. Diplômé en enseignement du Collège universitaire de Saint-Boniface, il a en effet enseigné les mathématiques à l'école Précieux-Sang de 1982 à 1992.



Joseph Combiadakis.

«Je connais le personnel, les parents et les élèves, indique-t-il. Pour moi, c'est un véritable retour aux sources. J'ai vécu près de 18 ans dans la salle de classe. J'ai toujours eu l'enseignement à cœur. Je suis d'abord et avant tout un pédagogue.»

Réjoui de son retour à l'école, Joseph Combiadakis garde également de très bons souvenirs de ses six ans passés au BEF. « Mes tâches et mes responsabilités ont été difficiles par bout, mais je suis une personne qui aime relever des défis. Ça été pour moi une expérience enrichissante tant au niveau personnel que professionnel. J'ai appris à travailler en équipe, j'ai développé mon leadership et ma flexibilité. Je m'aventure aujourd'hui dans l'administration d'une école et j'aurai l'occasion de mettre en pratique toutes mes connaissances.»

Homme de sciences, Joseph Combiadakis se sent très à l'aise avec l'idée de diriger une école axée sur les arts. «Je crois dans le développement total de l'enfant. Et pour qu'un enfant s'épanouisse pleinement, il faut qu'il soit exposé tant au côté artistique que moral, physique que social, sans oublier les matières de base.»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Lit de répit

Quand c'est le temps de recharger ses batteries

André Gallant a été frappé par une voiture à l'âge de 14 ans, accident qui l'a laissé gravement handicapé. Aujourd'hui âgé de 38 ans, il habite toujours avec ses parents qui ont la responsabilité de le soigner. Mais, il n'est pas facile pour une famille de mener une vie «normale» dans une telle situation. La fatigue et l'ampleur des soins mènent souvent à un surmenage. C'est pourquoi les Gallant, comme des centaines d'autres Manitobains dans la même situation, utilisent les nombreux programmes mis à leur disposition par le système de santé, tels les lits de répit.



Archives La Liberté

Francis Labossière: «Avec des programmes comme les lits de répit, c'est parfois suffisant pour que les personnes puissent demeurer à la maison».

Les premiers lits de répit sont apparus dans la province en 1980. Ce sont des lits spécialement réservés dans les foyers et maisons de soins qui permettent aux familles d'y envoyer le malade pendant quelques jours ou quelques semaines, le temps de refaire le plein d'énergie.

«Au Centre Taché, nous avons quatre lits de répit et ils sont utilisé de 90 % et 95 % du temps, indique le directeur de l'institution, Francis Labossière. En général, ceux qui les utilisent sont des familles qui reçoivent des soins à domicile mais à qui ça ne suffit pas. Les familles ont beaucoup de responsabilités, elles ont besoin de repos. Ça leur permet de prendre un "break" et de ne pas s'inquiéter. Ils savent que leur fils ou leur mari sera bien soigné et qu'on s'occupera bien de lui.»

«Le docteur nous a parlé des lits de répit, il y a une dizaine d'années, raconte Rolande Gallant, la mère d'André. Une chance qu'on a ça, sinon je ne pense pas qu'on serait capable. Ça serait vraiment trop fatigant. On envoie André cinq fois par année pendant deux semaines. Et cet été, pour la première fois, on va l'envoyer pour tout un mois en juillet. Les premières fois, on allait le voir presqu'à tous les jours car il n'aimait pas ça, mais il s'est habitué.»

Ernest Lafantaisie est très malade depuis cinq ans. Les médecins ont diagnostiqué la sclérose en plaque, la maladie de Parkinson ainsi qu'une autre maladie génétique très contraignante. Il se rend régulièrement au Centre Taché. «Ils me soignent bien, dit-il. Ils me donnent des bons soins et de la bonne nourriture. C'est certain qu'il n'y a rien comme de rester à la maison mais ça permet à ma femme de prendre un peu de repos et de recharger ses batteries.»

En plus de permettre aux soigneurs de se remettre de leur fatigue et du stress, les lits de répit préviennent les brisures et les crises familiales, ajoute Francis Labossière. «En général, lorsqu'il y a une crise, ça finit toujours à l'urgence, explique-t-il. Les familles ne savent plus quoi faire, alors ils amènent le malade là. Et à l'urgence, ils n'ont pas vraiment le droit de renvoyer le patient même si ce n'est pas là qu'il devrait être. Le programme des lits de répit, avec les soins à domicile et les centres de jour, ça crée moins d'anxiété. Aussitôt qu'un malade a besoin de services un peu spécialisés, les gens pensent qu'on doit le placer. Mais avec ces programmes, c'est parfois suffisant pour que la personne puisse demeurer à la maison.»

On compte un total de 67 lits de répit dans la province dont 35 à Winnipeg. La Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes en compte un, utilisé de 70 % à 80 % du temps. «Récemment, on a eu un horaire assez chargé, indique la directrice des services aux résidants, Lise Curé. Mais on est en train d'examiner la situation et peut-être qu'on pourrait ajouter un autre lit avec le projet de construction qui s'en vient. Mais c'est loin d'être fait et il faut d'abord qu'on négocie avec Santé Sud-Est et qu'on soit approuvé par le Ministère.»

L'Office des soins communautaires et de longue durée de Winnipeg se prépare aussi à refaire l'évaluation des besoins en lits de répit à Winnipeg. Il existe d'ailleurs parmi les institutions, un nouveau concept voulant que ces lits soient aussi mis à la disposition des convalescents. C'est du moins ce à quoi songent le Centre Taché et la Villa Youville.

«La réforme des soins de santé avait pour but d'enlever les barrières entre les services, maintient Lise Curé. Il faut démontrer plus de flexibilité. Par exemple, pourquoi ne pourrait-on pas prêter ce lit à un aîné autonome mais qui ne peut revenir à la maison pour un certain temps parce qu'il s'est cassé une jambe? Ça libérerait des lits à l'hôpital et ça aiderait ces personnes à se remettre sur pied plus facilement. On devrait entreprendre des discussions avec l'Office des soins de santé du sud-est à ce propos très bientôt.»

Carole THIBEAULT

Nécrologies



Annette Gagné (née Delorme)

Paisiblement, le 19 avril 1998, au Foyer Valade, Annette Gagné est décédée à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Laurent (Gertrude Schaubroek), Irène (Christian Benhamou), Mariette (Dollard Lachance), Pierrette (Henri Pelland), Annette (Omer Chartier), Norbert, Madeleine (Raymond Lafond), Bernard (Diane Bruyère), Raymonde (Antoine Fréchette), Richard Delorme, 28 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Elle a été précédée par son époux Louis, sa bru Gaétane Fontaine et sa petite-fille Nicole Lachance.

Les prières ont eu lieu le mercredi 22 avril à 21 h au Salon mortuaire Desjardins. La messe des funérailles a été célébrée le jeudi 23 avril à 10 h à la Cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Albert Fréchette.

La famille désire remercier le personnel du Centre Taché et du Foyer Valade pour leur dévouement et leurs bons soins durant son séjour.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la mémoire d'Annette Gagné au Foyer Valade situé au 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4.

Rosaire Courcelles

Paisiblement, le 21 avril 1998, à l'Hôpital de Sainte-Anne, est décédé à l'âge de 59 ans, Rosaire Courcelles.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Anita (née Desrosiers). Il a été précédé de sa mère Zélia (née Beaudette), ses deux beaux-frères Aimé Freynet et Denis Simard ainsi que de sa nièce Michelle Courcelles.

Il laisse pour chérir sa mémoire, outre son épouse Anita, son père Télesphore, quatre frères et cinq sœurs: Solange (Eugène Verrier), Léon (Thérèse), Raymonde, Simone Freynet, Denis (Florence), Noëlla Simard, Noël, Aurore et Roger (Lucille), ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont eu lieu le 23 avril au Salon Desjardins. La messe des funérailles a eu lieu le 24 avril à 15 h en l'église de Sainte-Anne-des-Chênes, présidée par l'abbé Edouard Bonin et cocélébrée par l'abbé Marcel Carrière. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière Glenlawn. Les porteurs furent ses neveux: André Courcelles, Gilbert et Réal Verrier, Aurèle Freynet, Richard Simard et Norman Courcelles.

On se souviendra de Rosaire comme d'un homme très charitable: il était toujours prêt à aider. Un homme simple, honnête et sincère, il rayonnait autour de lui la joie de vivre.

Grand amateur de musique, il aimait sérénader ses amis, accompagné sur sa guitare.

Homme de grande foi, Rosaire a beaucoup donné de son temps et de son énergie à l'Église par l'entremise des Chevaliers de Colomb.

Rosaire a vécu pleinement sa vie, accompagné d'Anita, son épouse et sa meilleure amie.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société du cancer, ou à toute autre œuvre de charité.

La famille désire remercier tout ceux qui d'une façon ou d'une autre, l'ont appuyée.



Garth Tencha

Le vendredi 24 avril vers 3 h de l'après-midi, Garth Tencha rendit son âme à Dieu.

Sa maladie fut de courte durée. Cependant, il eu le temps d'accepter la volonté de Dieu avec joie et ça pour toutes les intentions qu'il déposait si souvent au pied du Saint-Sacrement pendant ses heures d'adoration.

Garth vécut sa vie de chrétien dans son travail comme travailleur social au «Children's Aid Society» et avec «Age and Opportunity» comme directeur des services auprès des anciens dont le bureau était situé au Foyer Chez-Nous.

Époux fidèle, père dévoué, ami de tous, Garth laisse un héritage spirituel et humain rempli de bonne humeur, de dévouement inlassable et de vraie charité qui se faisait tout à tous.

Pour chérir sa mémoire il laisse son épouse Annette, ses trois enfants: Jimmy, Joey et Kim. Il laisse aussi sa sœur Naomi Korgaard et ses trois enfants Glen, Roger (Nancy) et Wendy (Kevin James) et leurs deux fils Scott et Blair. Il manquera aussi à sa nombreuse parenté dans les familles Tencha-Komodowski-Fredette.

Il fut précédé dans la mort par ses parents Léo et Lucy (Komodowski) Tencha.

La messe de la résurrection fut célébrée le 28 avril en l'Église Christ The King et les cendres reposent dans le cimetière de la famille à l'Église St. Joseph sur la promenade Turnbull.

La famille désire remercier l'équipe médicale de l'Hôpital Saint-Boniface pour les excellents soins qu'elle a donnés à Garth. Nous voulons aussi remercier tous ceux qui nous ont épaulés pendant ce temps difficile.

Prière à mère Teresa



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.S.

Chronique religieuse

Jean Vanier au Manitoba



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Au milieu de mai de cette année, les diocèses du Manitoba, surtout les trois diocèses urbains de Saint-Boniface, Winnipeg et les Ukrainiens accueilleront de la grande visite au sein de leurs communautés chrétiennes, c'est à dire le fondateur de l'Arche Internationale, M. Jean Vanier. Ce grand Canadien s'est donné totalement au mouvement qu'il a fondé il y a une trentaine d'années.

Jean Vanier, fils de l'ex-gouverneur-général du Canada, M. Georges Vanier et de Madame Pauline Vanier, fut d'abord un officier naval et un professeur de philosophie qui a laissé une brillante carrière de professeur pour se dévouer entièrement à ceux et celles qui dans la société ne sont pas totalement acceptés à cause de déficiences mentales et de difficultés d'adaptation résultant de handicaps physiques ou mentaux. L'Arche est devenue un mouvement d'au delà de 150 communautés en 30 pays, dont 26 communautés au Canada.

Jean Vanier est aussi bien connu comme un grand spirituel car toutes ses communautés ont aussi une vie spirituelle et une vie de prière très poussées, et M. Vanier a mis par écrit sa démarche spirituelle en de nombreux volumes. Ces volumes parlent à la fois de vie de prière, et d'intimité avec Dieu, mais surtout à la lecture d'une personne handicapée mentalement et sa relation avec Dieu qui est à la fois simple et pure. M. Vanier est aussi reconnu comme le grand spécialiste de la vie de communauté, autant la vie de communauté dans un groupe à l'Arche ou encore dans une maison de religieux, religieuses, séminaires, etc. Sa vision de vie communautaire est tellement belle et universelle qu'elle sert de balises pour toute communauté qui se forme, qui veut grandir ou qui connaît des difficultés.

Ainsi M. Vanier fait en mai prochain une tournée canadienne et s'arrêtera au Manitoba. Il faudra absolument de pas manquer une ou l'autre de ses rencontres car voir M. Vanier imbibé de l'amour de Dieu pour les plus démunis de la société, c'est une richesse personnelle et inoubliable. Voici ainsi le programme de M. Vanier. Pour tous les renseignements détaillés ou encore pour faire une réservation à l'un ou l'autre des événements, il faut appeler l'Arche Winnipeg au 237-0300.

D'abord le jeudi 21 mai, Jean Vanier sera à la Cathédrale St. Vladimir et Olga (cathédrale Ukrainienne) au 94 Mc.Gregor. Il y aura d'abord un temps de prière à 19 h 30 et ensuite une conférence publique où tous sont invités. Un café sera servi par après. Le vendredi 22 mai il adressera les prêtres, religieux à partir de 10 h du matin à l'Église Immaculée Conception, au 181 rue Austin.

Le même jour il s'adressera aux jeunes adultes en soirée de 17 h à 22 h au Saint Mary's Academy, 550, Wellington Crescent. Il y aura B.B.Q., chansons, mimes et conférence donnée par Jean Vanier. Par la suite il donnera une pleine journée de retraite le samedi 23 mai de 9 h à 16 h au Saint Mary's Academy, 550, Wellington Crescent, et le prix est de 20 $ par personne.

Le même samedi 23 mai il y aura une grande soirée au gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc à Saint-Boniface, afin de commémorer le 25e anniversaire de l'Arche Winnipeg. Il y aura d'abord une messe à 17 h 30, suivie d'un banquet à 18 h 30. Il y aura un orchestre un bar payant, et une soirée dansante.. Le prix est de 25 $ par adulte, 12 $ par jeune et 6 $ par enfant. La fin du voyage sera marquée par la parole de Jean Vanier lors de la célébration eucharistique à la Cathédrale de Saint-Boniface, à 11 h le dimanche de l'Ascension, le 24 mai. Oui rendons grâce pour ce grand personnage universel, entièrement donné à sa vocation de missionnaire et proclamateur de la Bonne Nouvelle du Seigneur ressuscité et soyons de la fête à l'une ou l'autre de ces occasions de rencontrer Jean Vanier, apôtre pour notre temps.

Congrégations religieuses

Nomination de supérieures provinciales

Amanda Desharnais

Les Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie auront une nouvelle direction à compter de juillet prochain. Nommée en février pour prendre la relève de sœur Rolande Joyal qui termine un mandat de cinq ans de service, sœur Amanda Desharnais sera la prochaine supérieure provinciale de la congrégation. Elle sera de plus entourée de deux conseillères également nouvellement nommées, soit sœurs Yvonne Massicotte et Lorraine Saint-Hilaire.

«J'ai accepté de quitté mon travail auprès des familles en deuil même si je crois que c'est important, indique Amanda Desharnais qui travaille depuis plusieurs années au salon funéraire Desjardins. Si ma famille, ma communauté religieuse, a besoin de mes services à ce moment-ci, c'est mon devoir de répondre cet appel.

«C'est certain que mon travail en tant que supérieure provinciale ne sera pas facile et me donne plus de responsabilités administratives, mais je peux dire que je suis en paix avec la décision que j'ai prise. C'est un travail qui comporte des situations de stress mais je suis prête à prendre les risques qui vont avec.»

Mais si Amanda Desharnais a accepté la tâche qui lui est confiée, c'est avant tout pour servir de chef de file et stimuler l'engagement spirituel de sa communauté. «C'est vrai que notre congrégation diminue en nombre et augmente en âge mais ça demeure tout aussi important qu'on continue à vivre l'engagement que nous avons manifesté lorsqu'on est entrée, explique-t-elle. Notre communauté a des aspirations, des buts et des objectifs bien précis en ce qui concerne la vie communautaire, les besoins de notre Église et ceux des démunis. Mon poste n'en est pas vraiment un d'autorité. J'ai bien l'intention de travailler en collaboration avec les sœurs.»



Archives La Liberté

Sœur Amanda Desharnais.

Faye Wylie

Les Sœurs Grises en arrivent aussi à une année de changement puisque sœur Faye Wylie prendra la succession de Germaine Hétu au poste de supérieure provinciale, le 1er juillet également. Actuellement coordonnatrice des soins spirituels à la l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, Faye Wylie est infirmière de métier et a occupé le poste de supérieure provinciale pour la province de l'Alberta pendant neuf ans. Originaire de l'Ontario, elle connaît Saint-Boniface puisqu'elle y a fait son noviciat dans les années 1960.

«J'ai bien hâte d'y revenir, raconte-t-elle, car je sais que c'est un bel endroit et qu'il y a beaucoup de monde qui travaille pour améliorer le sort des démunis là-bas. Je suis heureuse car ça va me donner l'occasion de développer davantage notre mission, qui est de travailler avec les pauvres et ceux qui sont dans le besoin.»

Trouver de nouvelles façons de s'engager dans la société d'aujourd'hui représente l'un des plus grands défis de Faye Wylie. De plus, elle tient à travailler de près avec les laïcs pour poursuivre la mission des Sœurs Grises. Elle a aussi l'intention de poursuivre les négociations avec le gouvernement provincial pour assurer que les mandats religieux de l'Hôpital général Saint-Boniface et le Centre Taché demeurent respectés.

Faye Wylie sera épaulée dans son travail par sœur Thérèse Vachon (assistante et secrétaire), sœur Juliette Thévenot (économe et conseillère) et sœur Élaine Baete (conseillère).

Carole THIBEAULT



photo: Anie Cloutier

Lecture sans frontières

Enseignante en huitième année à l'école Précieux-Sang, Linda Hacault est toujours à la recherche de romans à saveur locale et de correspondants pour ses élèves. Lorsque les Éditions du Blé l'ont approchée pour participer à un projet pilote qui marie lecture et correspondance, elle a sauté sur l'occasion.

Depuis la fin de février, les 21 élèves de Linda Hacault correspondent via Internet avec une classe de Kapuskasing en Ontario. Les deux classes étudient le même livre: J'ai vite compris de Pierre Montgrain, Michel LeBlanc et Cyril Parent. «C'est un livre qui raconte la vie au Manitoba dans les années 1950, indique Linda Hacault. Il aborde des sujets comme le racisme, la religion et la vie de famille. À la fin de chaque chapitre, les jeunes sont appelés à répondre à diverses questions et à échanger leurs opinions avec leur correspondant.»

Le volet informatique, continue l'enseignante, constitue un des attraits majeurs du projet. «À cet âge, on aime écrire et discuter. Mais pour susciter l'intérêt des jeunes, il faut les prendre par les tripes. Internet facilite les échanges. Les frontières sont réellement ouvertes.»

Forte de cette première expérience, Linda Hacault compte donc poursuivre l'expérience l'an prochain, cette fois avec une école de la Division scolaire franco-manitobaine.

Le Club  de Bicolo

Surprise pour Maman

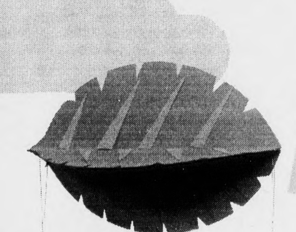
Allô!

Pour offrir en cadeau à ta maman pour la fête des Mères, je te propose ce joli bricolage.

Amuse-toi!

Bicolo

Les oiseaux et leur feuille



Ce qu'il te faut:

Du papier-calque
Un crayon
Un stylo
Des ciseaux
Du fil
De la colle
Du papier de couleur

LES OISEAUX

Avec un papier-calque et un crayon, reprend les formes nécessaires à la réalisation de l'oiseau.

Pour reporter ces formes sur des papiers de couleurs, retourne ton calque. Place la forme sur le papier choisi; avec un stylo à bille, repasse sur les traits. Découpe. Attention, il te faut deux becs pour chaque oiseau.

Utilise ta première forme en papier découpé pour réaliser plus rapidement les autres. Place la forme sur un papier, puis, avec ton crayon, tourne autour.

Pour la grande aile, pose ton papier calque sur un papier plié en deux. Place le bord de l'aile sur le pli du papier. Décalque. Découpe sans déplier.

Demande à un adulte de fendre avec une lame la partie intérieure de l'oiseau sur 5 cm. Glisse ton aile à l'intérieur de la fente. Équilibre la forme des deux côtés.

Pour décorer le corps et la queue, invente et dessine des petites formes amusantes dans des papiers de couleur. Découpe, place et colle.

CONSEILS

Place et colle les deux yeux de chaque oiseau, et dessine la partie intérieure avec un feutre de couleur à pointe fine.

Demande à un adulte de t'aider à trouver le bord de la feuille ainsi que le dessus de l'oiseau. Passe un fil dans les deux trous. Attache les deux extrémités de ce fil ensemble. Cache le noeud dans l'un des trous. Regarde, les trois oiseaux vont voler sous la feuille!

LA FEUILLE

Pour faire la demi-forme de la feuille, utilise aussi du papier-calque et un crayon. Retourne ton calque. Place-le sur un papier plié en deux, ajuste le bord de la feuille sur le pli du papier. Avec un stylo à bille repasse sur le trait de crayon.

Découpe sans déplier le papier. Déplie, une fois découpé tu obtiendras une feuille entière. Réalise ainsi quatre grandes feuilles. Plie ces feuilles en deux, colle-les ensemble, par leur moitié.

Pour décorer l'intérieur de chaque feuille, dessine des petites formes allongées. Découpe et colle.

Les fleurs

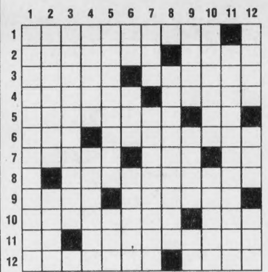
Cherche les 16 fleurs. Lesquelles offriras-tu à ta maman pour la fête des Mères?

A	C	B	L	E	U	E	T	L	A	R	O	S	E
N	T	E	D	V	I	O	L	E	T	T	E	A	Q
E	R	C	A	P	U	C	I	N	E	T	T	E	O
M	A	R	G	U	E	R	I	T	E	H	M	O	R
O	C	U	I	T	U	L	I	P	E	M	Y	O	C
N	O	U	R	F	T	B	E	A	D	O	O	U	H
E	Q	E	O	J	U	R	E	Q	U	E	S	A	I
A	U	R	F	J	Y	E	S	U	M	N	O	G	D
V	E	I	L	L	R	E	D	E	N	G	T	P	E
A	L	R	E	J	H	D	E	R	L	I	I	E	E
S	I	F	E	R	S	A	N	E	Y	T	S	N	U
O	C	L	E	R	J	I	T	T	E	R	A	S	E
P	O	I	R	I	S	U	E	T	C	U	O	E	V
E	T	S	V	E	L	O	O	E	I	L	L	E	T

ANÉMONE
BLEUET
CAPUCINE
COQUELICOT
GIROFLÉE
IRIS
LIS
MARGUERITE
MYOSOTIS
OEILLET
ORCHIDÉE
PAQUERETTE
PENSÉE
ROSE
TULIPE
VIOLETTE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 121



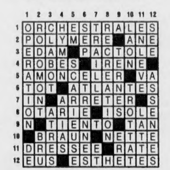
HORIZONTALEMENT

1. Il est destiné à conserver l'eucharistie.
2. Personne qui édite. – Tas.
3. Devint rose. – Blanc servant à séparer les mots.
4. Agira avec ruse. – Unité monétaire divisionnaire anglaise (pl.).
5. Rendrai tranchant. – Annette Langevin.
6. Chiffre. – Fréquentatif.
7. Il draine une plaie suppurante. – Style de musique. – Personnel.
8. Installas sur le trône un évêque.
9. Manifesta son mécontentement. – Exerçait une action en justice.
10. Qui a de l'élégance. – Très court.
11. Nicole Leroux. – Échouassent.
12. Permît. – Ville d'Italie.

VERTICALEMENT

1. Vainquirent complètement.
2. Rendue moins pénible. – Interjection.
3. 366 jours.
4. Canal qui amène l'eau de mer dans les marais sallants. – Entre le cheval et l'âne.
5. Diminue le diamètre d'une pièce métallique. – Rivière de Suisse.
6. Prêt pour le bain. – Adresse. – Servit une rente à quelqu'un.
7. Unité de mesure des surfaces agraires. – Dirigeable, ballon.
8. Constrictives.
9. Boit. – Capitale des Samoa. – Personnel.
10. Tirât son origine de. – Titres.
11. Habituant quelqu'un à un nouveau milieu.
12. Consommée. – Ville du Maroc. – Sainte.

RÉPONSES DU N° 120



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	R	C	H	E	S	T	R	A	L	E	S
2	P	O	L	Y	M	E	R	E	■	A	N	E
3	E	D	A	M	■	P	A	C	T	O	L	E
4	R	O	B	E	S	■	I	R	E	N	E	■
5	A	M	O	N	C	E	L	E	R	■	V	A
6	T	O	T	■	A	T	L	A	N	T	E	S
7	I	N	■	A	R	R	E	T	E	R	■	S
8	O	T	A	R	I	E	■	I	S	O	L	E
9	N	■	T	I	E	N	T	O	■	T	A	N
10	■	B	R	A	U	N	■	N	E	T	T	E
11	D	R	E	S	S	E	E	■	R	A	T	E
12	E	U	S	■	E	S	T	H	E	T	E	S

Recette — Pissaladière

4 tasses (1 L) d'oignons pour la cuisson, tranchés mince (env. 1 lb/500 g)

4 c. à table (60 mL) d'huile d'olive, divisée

1 c. à table (15 mL) de chacun: thym et origan frais, hachés, divisés ou 1 c. à thé (5 mL) séchés

1 pâte préparée pour une pizza

1 boîte (50 g) de filets d'anchois plats, empaquetés dans l'huile d'olive

2 gousses d'ail, hachées finement

1 tasse (250 mL) de mélange de fromage à pizza râpé au goût, comme mozzarella, provolone, parmesan et fontina

1 tomate mûre, tranchée mince

1/4 tasse (50 mL) de petites olives noires, coupées en deux et dénoyautées.

- Dans une grande poêle, mélanger les oignons avec 3 c. à table (45 mL) d'huile d'olive et la moitié du thym et de l'origan. Cuire à feu mi-doux de 20 à 25 minutes, en remuant de temps en temps jusqu'à ce que les oignons soient très mous.
- Chauffer le four à 450°F (230°C).
- Badigeonner d'huile d'olive une grande plaque à pâtisserie ou à pizza et abaisser la pâte en suivant les instructions sur l'emballage.
- Écrasser 3 filets d'anchois pour faire une pâte, ajouter l'ail et la cuillière à table (15 mL) d'huile d'olive qui reste. Badigeonner la pâte à pizza de la pâte d'anchois. Parsemer les garnitures sur le dessus, dans l'ordre suivant: la moitié de fromage, tous les oignons cuits (étaler uniformément), tomate tranchée, les restes du thym et de l'origan, les restes des filets d'anchois en longues bandes, les olives et le reste du fromage.
- Cuire au centre du four jusqu'au degré de cuisson désiré, le temps peut varier de 10 à 20 minutes. Laisser reposer 5 minutes avant de tailler et de servir.

Donne 1 grande pizza.

DÉJÀ VU DANS LA LIBERTÉ

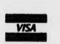


Pierre et Arthur Vermette à Honolulu

La Liberté ne s'est peut-être pas rendue à Honolulu, mais Pierre et Arthur Vermette s'y sont bel et bien rendus! Sous cette photo publiée dans *La Liberté et Le Patriote* le 2 septembre 1960, on pouvait lire: Parmi les vendeurs de la compagnie J. I Case qui ont pris part récemment à un grand congrès à Honolulu, Hawaï, on remarquait deux Franco-Manitobains qui se sont fait remarquer durant l'année par un record de ventes exceptionnel. On les voit ci-dessus, jouissant d'un moment de loisir au cours du congrès: de gauche à droite, Pierre et Arthur Vermette de Saint-Jean-Baptiste, (cours de ventes, films sur des produits nouveaux et cours de gérance). Les membres présents ont joui de voyages à Pearl Harbor, à la plantation de Dole Pineapple, au pied de volcans et dans les forêts de fougères. Les deux frères vermette sont revenus très enchantés de ce voyage instructif à Honolulu.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237–7216.
318-

SPÉCIALISTE EN VIVACES et planification de vos parterres, services offerts aux Jardins St-Léon. Pour réserver votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste, composez le 237–7216.
331-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.B.
349-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne francophone à temps plein. Débutant à la mi-août, chez nous à Fort Richmond, pour nos 3 enfants: 6 mois, 2 et 3 ans. Travaux ménagers. Appelez Lise au 261–3233.
340-

OFFRE D'EMPLOI: BOUCHER. Position à temps plein, personne avenante, prête à apprendre et qui aime être au service d'une clientièle. Capable de travailler avec peu de surveillance. Nous sommes prêts à entraîner. Salaire selon expérience. Curriculum vitae peut être apporté au marché Mulaire à Saint-Pierre-Jolys. S'adresser à Marcel au (204) 433–7498.
350-

À VENDRE

À VENDRE: Motorisé Travelaire 1981, 21' 1/2, couche 6. En bon état. 8 500 $. 233–1265.
337-

À VENDRE: Nissan Pathfinder SE 1987, 4 x 4, 5 vitesses manuelles, régulateur de vitesse, volant ajustable, radio AM/FM/cassette, toit ouvrant, CERTIFICAT DE SÉCURITÉ. Vente privée. 8 500 $ ou meilleure offre. Tél.: 235–0880 en soirée.
345-

À LOUER

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher comprenant tous les services, laveuse, sécheuse et stationnement. Libre ler 1er mai. 520 $ par mois. 237–5352 ou 231–1175.
320-

À LOUER: grand appartement, 543, rue Des Meurons. 2 chambres à coucher dans immeuble tranquille, près de l'école et du IGA. 475 $ par mois + hydro. Appelez 791–2574 en soirée et les fins de semaine ou (204) 785–2821 le jour.
324-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non-fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, téléphone, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254–3684. Disponible le 1er mai.
328-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 300 $ ou fin de semaine 75 $. Appelez au 233–3753.
336-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Entrée privée, service de buanderie sur place, propre et tranquille. Libre le 1er juin, 445 $/mois comprend tous les services et stationnement. 255–1578.
342-

À LOUER: 528, rue Aulneau. 2 chambres à coucher. 455 $ par mois (hydro et stationnement). Disponible le 1er mai. Plancher vernis. 233–4532 ou 586–1883.
344-

À LOUER: Un appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. 330 $ par mois. Disponible le 1er mai. Renseignements: 233–1593.
347-

À LOUER: Saint-Boniface. 271, Traverse. Deuxième étage, bel appartement éclairé, une chambre à coucher, air climatisé, sécurité, stationnement compris. 409 $. Composez le 256–6117.
348-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN LJ. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit!

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

SERVICES

Rose Marie Fiola

- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

LA LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

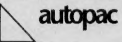
Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051






LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous à

LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________